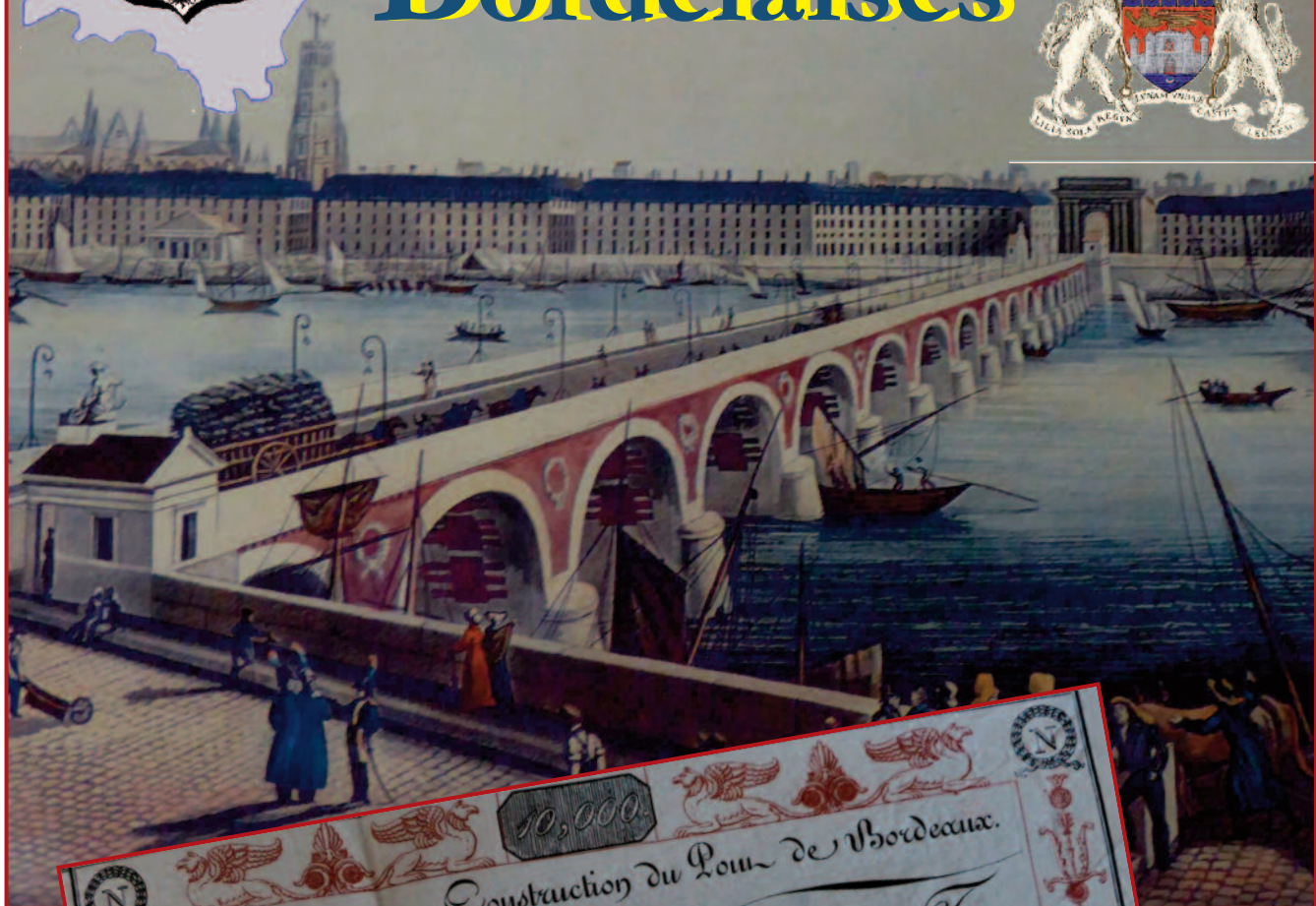


Amitiés Généalogiques Bordelaises





CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président : **Alain DUPOUY**

Vice-Président : **Claude CHARBONNIER**

Secrétaire : **Françoise CHARBONNIER**

Secrétaire adjointe : **Martine CAUBIT**

Trésorière : **Valéria PION**

MEMBRES

Éric DUBOIS - Annie DURAND-ECLINA

Daniel ENGEL - Yvon GUITTARD - Régine LABADIE

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Tous les membres du Conseil d'administration

COTISATIONS

Du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2018

Bulletins par courrier mail :

Membre : 25 €

Bulletins par courrier postal :

Membre : 32 €

Membre bienfaiteur :

A partir de 48 €

Prix de vente du bulletin :

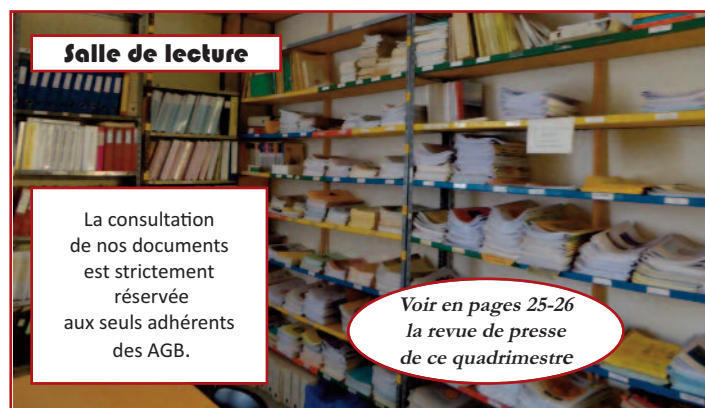
A l'unité : 6 €

**Envoi bulletins hors France métropolitaine
et adhérents étrangers**

Règlement PayPal : 28 €

CHÈQUES A L'ORDRE DE :

TRÉSORIER DES A.G.B.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Siège social :

2, rue Sicard, 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05.56.44.81.99

Pour tout courrier épistolaire
merci de joindre une enveloppe timbrée
pour la réponse

Courriel : agb-bordeaux@orange.fr

Site : www.genealogie-gironde.org

NOS ACTIVITÉS ET LEURS RESPONSABLES

Permanences :

Envoyez un mail afin de vous assurer
de la tenue de la permanence le jeudi,
de 14 heures à 16 h 30, au siège, 2, rue Sicard

Travaux informatiques et gestion du site :

Philippe SAVIGNAC

Courriel :

philippe.savignac@genealogie-gironde.org

Lecture de textes anciens :

Yvon GUITTARD

a le regret de ne pouvoir assurer la continuité
des travaux de lecture de textes anciens.
Pour les personnes désirant continuer
cette activité, elles peuvent s'adresser
aux Archives départementales où des séances
y sont données suivant les niveaux.

Bibliothèque :

Alain DUPOUY

Secrétariat et questions-réponses :

Françoise CHARBONNIER et **Martine CAUBIT**
assistées de **Daniel ENGEL**

Antenne de Saint-Loubès :

Valéria PION

Le premier mardi de chaque mois
à partir de 20 heures
à la mairie de Saint-Loubès
(Excepté les mois de juillet et août)

Réalisation mise en pages du bulletin :

Christian BAILLOU

Contact pour tous vos articles : larotula@wanadoo.fr

Association loi 1901, fondée en 1983

déclarée le 29 juillet 1983

N° Siret 391 537 073 00028

N° CNIL 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

3 bulletins annuels tirés à 170 exemplaires

Imprimeur : **Aquitaine Impression Service**

50, avenue Marcel-Dassault - 33706 Mérignac Cedex

Association affiliée à la :

- Fédération française de généalogie
- Union généalogique Aquitaine-Pyrénées

En première page de couverture, reproduction d'un « Bon de 10 000 F »

en remboursement d'emprunt fait par la ville de Bordeaux pour financer le pont de pierre (Doc. Archives Bordeaux-Métropole)

sommaire



COMPTE RENDU DE CA
pp 4 et 5



LE PONT DE PIERRE
pp 6 à 13 et 27-28
par *Françoise Charbonnier*



M^{me} SEVERINE PACTEAU DE LUZE
pp 14 et 15
par *Alain Dupouy*



QUESTIONS/RÉPONSES
pp 17 à 23
par *Martine Caubit*



L'ÉGLISE COLLÉGIALE D'UZESTE
p 24
par *Valéria Pion*



REVUES DE PRESSE
pp 25 et 26
par *Pierre et Françoise Maroto*

Suite à la tenue de notre conseil d'administration du 19 octobre dernier, les membres présents ont dû débattre sur le devenir de notre association.

éditorial Bien évidemment nous pouvons nous satisfaire aux AGB de maintenir un effectif relativement stable mais l'absence de candidats au conseil d'administration entrave la marche de l'association. Pour différentes raisons, l'équipe actuelle se trouve réduite et se doit, dès cette prochaine assemblée générale, de prendre des dispositions dans le but de faire perdurer encore notre loisir sur plusieurs générations.

C'est donc en accord avec le président Alain Dupouy que nous avons pris la décision de faire précéder notre assemblée générale ordinaire par une assemblée générale extraordinaire. Avec l'ensemble des adhérents, cette dernière devrait permettre de donner mandat au conseil d'administration et de pouvoir délibérer sur le devenir de notre association : « *Pouvons-nous continuer en établissant un nouveau conseil d'administration et un bureau apte à gérer les différentes approches de la généalogie, qui, elle-même, semble confrontée aux nouvelles technologies ?* »

Lors de la Journée fédérale du 7 septembre dernier, au Havre, le président Chestier avait lancé le débat : « *Quel avenir pour les associations de généalogie ?* ».

Si nous voulons relever le défi sur l'avenir de notre association, nous devons absolument trouver « *des éléments moteurs* » et faire face à de nouvelles organisations associatives en s'adaptant à toutes les nouvelles possibilités que nous procurent les nouvelles technologies.

Est-ce que l'ensemble des Agéistes veulent relever ce défi et faire continuer l'histoire des Amitiés généalogiques bordelaises ?

« *That is the question.* » Si nous n'y trouvons pas de réponse positive, ne devrions-nous pas envisager la dissolution de notre association ?

Nous ne pensons pas que ce soit le vœu de chacun et qu'il y a possibilité de construire une association où l'on puisse partager physiquement le loisir, la convivialité et le relationnel que nous procurent encore nos différentes rencontres hebdomadaires.

En attendant vos suggestions que vous nous apporterez lors de notre prochaine AG, l'ensemble du Conseil d'administration souhaite, à vous et à votre famille, une bonne et heureuse nouvelle année 2018...

Le Conseil d'administration

Le 18 janvier, à 14 h 15, aux AGB





Conseil d'administration

JEUDI 19 OCTOBRE 2017

COMPTE RENDU

Présents : CAUBIT Martine, CHARBONNIER Claude, CHARBONNIER Françoise, ENGEL Daniel, PION Valéria.

Excusés : DUBOIS Eric, DUPOUY Alain, DURAND-ECLINA Annie, GUITTARD Yvon.

Membre invité (responsable bulletin) : BAILLOU Christian.

* * *

Claude CHARBONNIER, débute la séance à 10 heures en annonçant la bienvenue à tous les présents.

Il n'oublie pas d'excuser pour raisons personnelles l'absence du président Alain DUPOUY.

Il laisse ensuite la parole aux différents intervenants :

SECRETARIAT

Voici quelques chiffres donnés durant la période entre la dernière réunion du 29 juin dernier et celle d'aujourd'hui (le premier chiffre donné étant celui du CA du 29 juin, le second celui de ce jour) :

Nombre de courriers : 30, 22.

Nombre de mails : 34, 32.

Nouveaux adhérents (plus reprises) : 3 + 1, 6 + 2.

Remarque : Le nombre de courriers reçus (mail ou courrier postal) reste stable. Le nombre de nouveaux adhérents est en augmentation du fait de l'inscription de nouveaux adhérents dès le 1^{er} octobre 2017 pour l'exercice 2017-2018 à venir.

LE SITE DES AGB

Visiteurs : 4075, 3 442.

Visites : 8 767, 6 906.

Hits : 86 018, 79 233.

Remarque : Les chiffres varient peu d'un mois sur l'autre concernant le nombre de visites et de visiteurs. Les chiffres obtenus correspondent au

laps de temps écoulé entre la date de la réunion précédente et la date du jour de notre réunion d'aujourd'hui.

LES QUESTIONS

Nombre total de dossiers : 17, 20.

Nombre total de questions : 18, 29.

Nombre de dossiers reçus de non-adhérents : 2, 6.

Nombre de questions reçues de non-adhérents : 3, 6.

Nombre de dossiers en cours de traitement : 8, 2.

Nombre de questions traitées par le secrétariat : 2, 3.

Dossier en suspens : 1, 1.

Date du premier dossier non pris : 11 juillet 2017, 13 octobre 2017.

Remarque : Le nombre de dossiers de demandes de recherches est en augmentation par rapport à notre dernière réunion. Par contre le nombre de demandes des personnes non-adhérentes reste faible cette fois-ci car nous évitons les déplacements aux archives par manque de chercheurs. Selon la nature de la demande nous invitons ces personnes à consulter notre site ou à s'adresser directement en mairie.

PERMANENCES

Présence aux AGB : 8, 7.

INFORMATIONS DIVERSES

Réunion de l'UGAP (Union généalogique Aquitaine-Pyrénées) : Un courriel nous a été transmis par le président de cette association, Francis CHASSAGNAC, concernant l'établissement de la réunion annuelle 2017.

Il souhaite l'avis de toutes les associations afin de désigner un lieu, Bordeaux ou ailleurs. Cette réunion doit se tenir avant la fin de l'année.

Bordeaux a été désignée à l'unanimité des

Fédération française de généalogie : Elle nous transmet une demande d'interview pour le « Magazine Aladin antiquités » qui recherche une personne qui aurait pu avoir des pistes généalogiques grâce à des documents anciens (actes notariés, photos de famille, cartes postales anciennes...)

S'adresser à M^{me} JOSSELIN, tél. 06.63.75.22.84 ou bien par courriel : www.aladin-mag.com.

QUELQUES DATES A RETENIR

Repas de fin d'année : Le jeudi 7 décembre 2017, au Café du Port. Les adhérents seront avertis par mail ou bien par courrier « print ».

Prochaine réunion de bureau : Le jeudi 14 décembre 2017, avec repas, café-restaurant « Le Jardin Pêcheur », 9, rue Lucien-Faure, 33300 Bordeaux (tél. 05.56.10.88.68).

Assemblée générale 2018 : La date du samedi 31 mars a été retenue. Les détails du lieu seront communiqués ultérieurement.

PRISE DE DÉCISION IMPORTANTE

Les membres du CA ont pris conscience qu'il fallait faire une modification statutaire en précisant que l'exercice ne suivrait plus l'année calendaire mais bien qu'elle partirait du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

En fonction de ce changement, il est à noter que la cotisation serait payable dès septembre et que l'assemblée générale devrait se tenir durant le dernier trimestre de l'année.

Bien évidemment, étant absent, cette demande devra être approuvée par le président conformément au règlement statutaire.

Par la même occasion, il sera évoqué la composition du bureau et sa présidence afin d'assurer le devenir de notre association : ***« Peut-on poursuivre à faire vivre une association avec un bureau aussi restreint qu'il est actuellement, ou bien doit-on prendre une décision de dissolution ? »***

Seule la tenue d'une **Assemblée générale extraordinaire** se tenant en avant-première de l'AG ordinaire devra en délibérer.

Le jeudi 19 novembre, dès 14 h 30, **Daniel ENGEL**, membre du Conseil d'administration, a fait une présentation du logiciel

HEREDIS

au siège des AGB.

Cinq personnes - dix s'étaient faites inscrire - ont participé à cette présentation qui s'est terminée vers 16 heures :

M^{me} Christine POULAIN-MOTHES (adh. n° 544), d'Auros;

M^{me} Monique MOULIA (adh. n° 1735), de Bordeaux;

M^{me} Marie-Line MLYNARSKI (adh. n° 1607), de Lignan-de-Bordeaux;

M. Pierre CASTADERE (adh. n° 1810), de Bordeaux;

M. Michel REGAUD (adh. n° 1201), de Bordeaux.

Daniel se tient à la disposition des adhérents désireux de se familiariser aux outils informatiques, leur manipulation, ainsi que certaines applications sur divers logiciels de généalogie.

En prenant rendez-vous auprès du secrétariat, ces prestations seraient données le jeudi après-midi durant la permanence des AGB.

Formation Heredis



Daniel et les cinq sociétaires venus se familiariser avec Heredis (Photo D.R.)

LES AGB OUVRENT UN NOUVEAU SERVICE A LEURS ADHÉRENTS

● A partir du 1^{er} février, vous pourrez consulter gratuitement les sites généalogiques suivants :

- **GÉNÉANET**
- **FILAE** (ex genealogie.com)

En venant aux AGB, le jeudi après-midi, après réservation auprès du secrétariat. Deux horaires sont possibles : de 13 h 30 à 15 heures ou bien de 15 heures à 16 h 30.

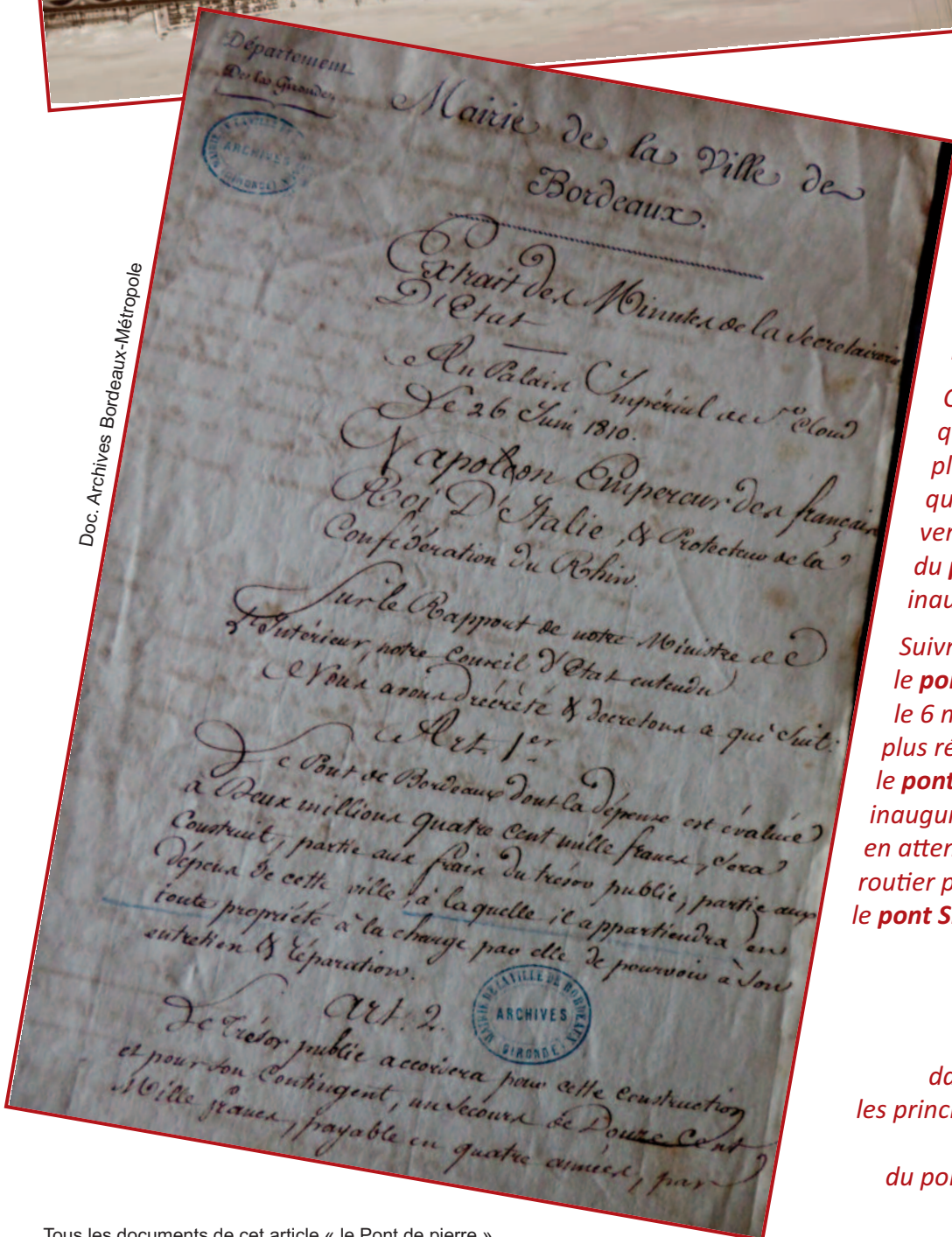
● Sur place, vous pourrez consulter différentes revues de généalogie.

● Sur rendez-vous, vous pourrez être guidés dans l'utilisation de différents outils de généalogie et de bureautique courants, les jeudis matin, entre 9 h 30 et 12 h 30.



Le pont de pierre

Doc. Archives Bordeaux-Métropole



Il a fallu attendre le 1^{er} mai 1822 pour qu'un premier pont puisse franchir la Garonne au niveau de Bordeaux : **le pont de pierre.**

Ce n'est que cent quarante-trois ans plus tard que Bordeaux verra la construction du **pont Saint-Jean**, inauguré le 4 avril 1965.

Suivra ensuite le **pont d'Aquitaine** inauguré le 6 mai 1967 et, plus récemment, le **pont Jacques-Chaban-Delmas** inauguré le 16 mars 2013... en attendant le cinquième pont routier prévu pour l'été 2020 : le **pont Simone-Veil.**

Françoise Charbonnier nous retrace dans cet article les principales phases



de la réalisation du pont de pierre de Bordeaux...

Tous les documents de cet article « Le Pont de pierre » ont été collectés aux Archives Bordeaux-Métropole par Christian Baillou

Depuis des temps immémoriaux, la Garonne, fleuve majestueux, avait séparé deux mondes et Bordeaux se heurtait à ce fleuve infranchissable, animé par le flux et le reflux des marées et sujet à de violentes crues. Son franchissement posant un problème ardu aux curieux, désireux d'aller voir l'autre rive.

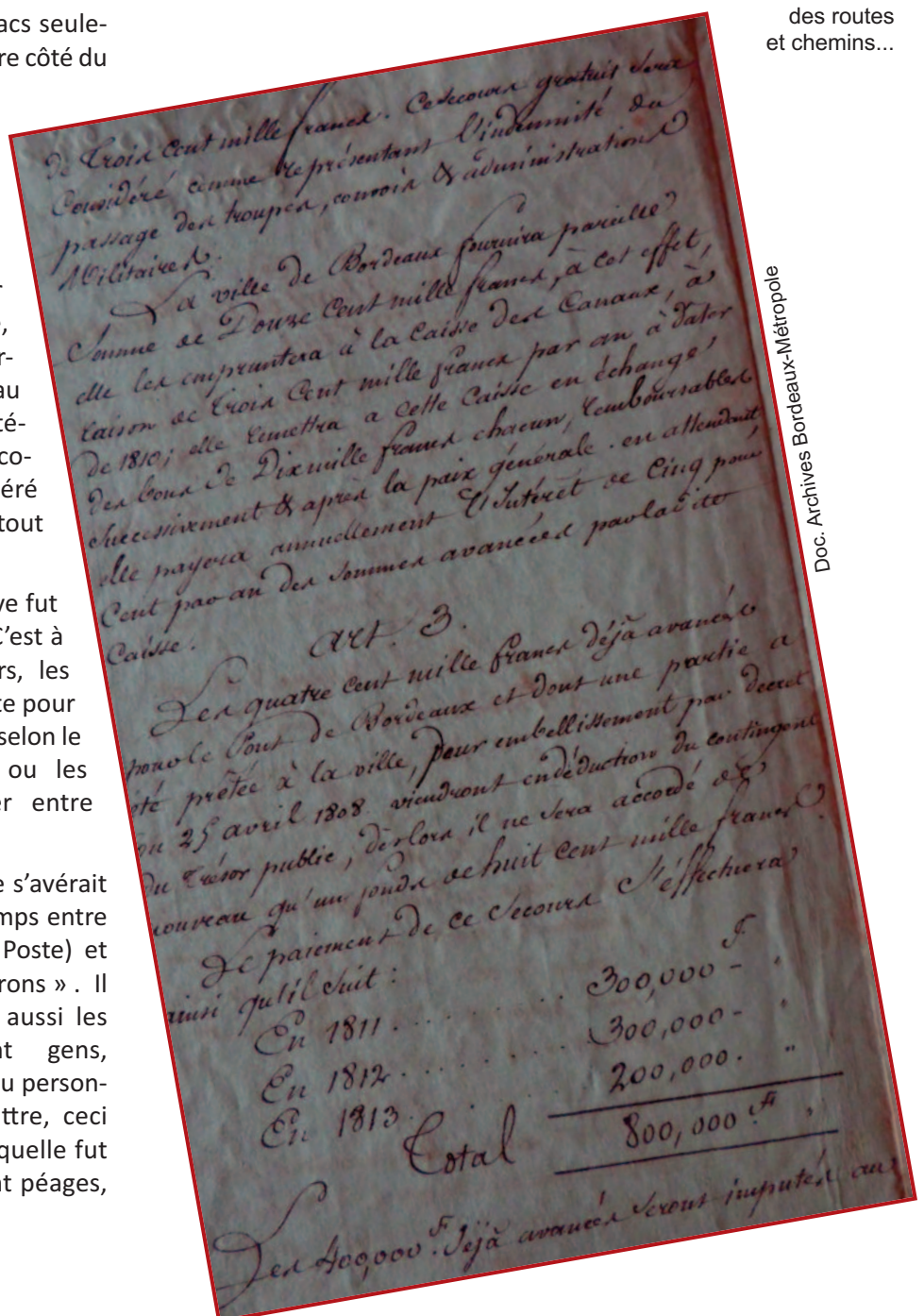
Entre les XIV^e et XIX^e siècles deux bacs seulement permettaient de rejoindre l'autre côté du fleuve. Les deux rives restèrent ainsi étrangères l'une à l'autre jusqu'en 1810. Il y avait bien eu des solutions hardies, telle celle de Roland, neveu de Charlemagne, accompagné de quelques preux qui avaient traversé à la nage, guidés dit-on par une chèvre, le corps enduit de vase, quérir la tête du « félon » et la rapporter à son oncle !... Il est probable qu'au cours des siècles d'autres nageurs téméraires utilisèrent ce mode de locomotion qui ne saurait être considéré comme une solution à la portée de tout un chacun !...

Heureusement, la traversée du fleuve fut longtemps assurée par les marins. C'est à Blaye qu'embarquaient les passagers, les commerçants où les pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle. Mais selon le type d'embarcation, les vents, ou les marées, la navigation pouvait durer entre quatre à dix heures.

Un trajet plus central et plus rapide s'avérait donc nécessaire. Il se situa longtemps entre Lormont (à l'arrivée du chemin de la Poste) et l'extrémité du Faubourg des « Chartrons ». Il subsistera jusqu'en 1868. Il y eut aussi les marins de Lormont qui passaient gens, chevaux et voitures dans leur bateau personnel à un tarif qui restait à débattre, ceci jusqu'au 23 octobre 1759 date à laquelle fut établi un règlement officiel stipulant péages, horaires et police du passage.



Comme nous pouvons le constater sur ce pli ci-contre, encore en 1847 (voir cachet à date), les bateaux à vapeur fonctionnaient sur la Garonne malgré l'existence du pont de pierre depuis 1822. Il faut tenir compte, à cet époque, du mauvais état des routes et chemins...



Doc. Archives Bordeaux-Métropole

En pages 6, 7, 8 et 9
extrait
des Minutes
de la Secrétairerie
d'Etat
au Palais impérial
de Saint-Cloud,
le 26 juin 1810...

Entre temps , le 12 juin 1763 un arrêt du Conseil d'Etat concèdera au maire et aux jurats de la ville le droit d'établir sur la Garonne un passage reliant « la Bastide » à la Place de Bourgogne, par bacs, bateaux à fond plat et autres bateaux pouvant transporter les voitures , charrettes et bestiaux à charge de payer chaque année aux « Domaines » une rente de 10 livres . La flotte comptait trois bacs et 12 « filadières » (ou gabares).

Les projets de construction

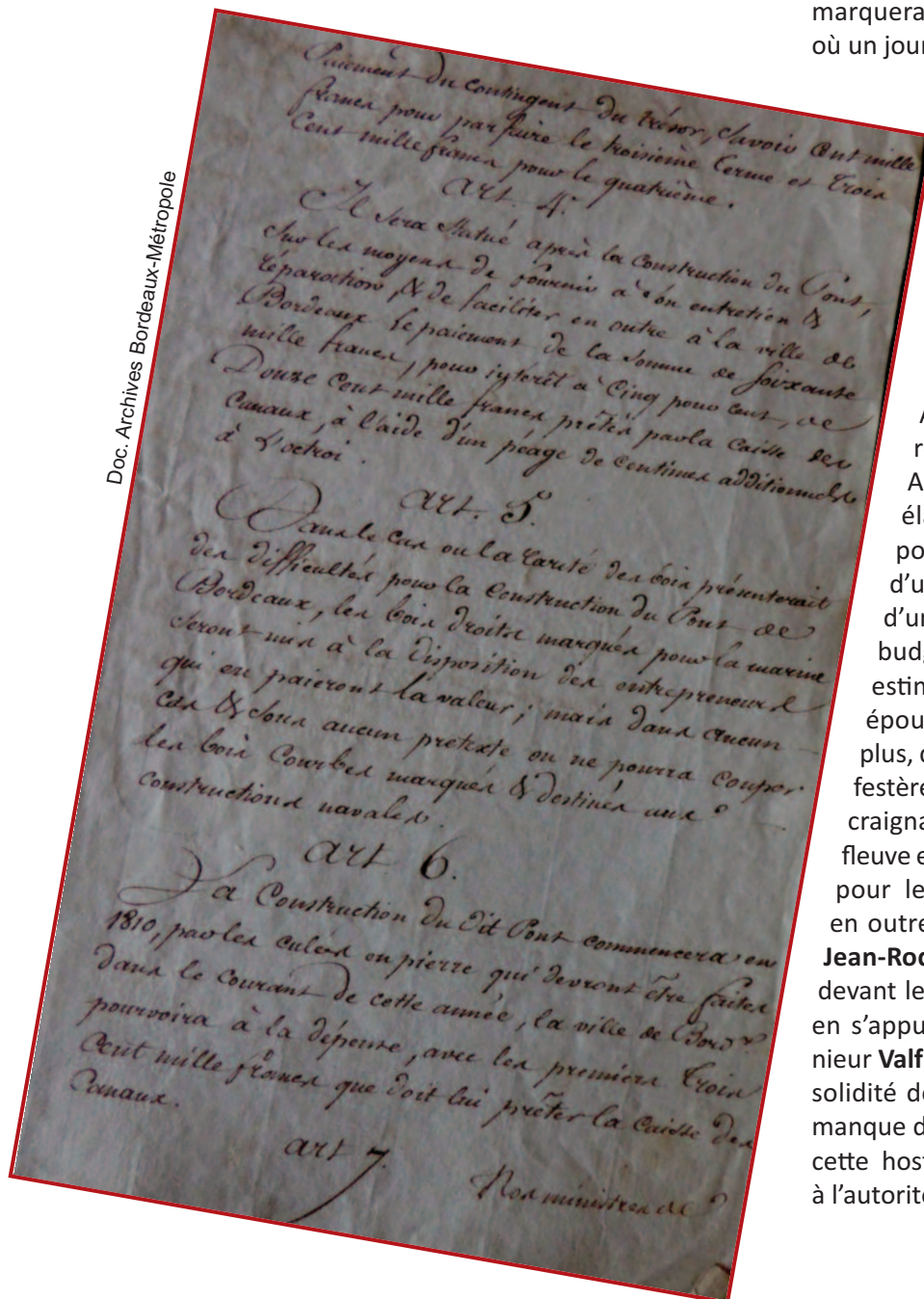
L'idée d'un pont faisait néanmoins son chemin. La première proposition semble être due à **Elie de Betoulaud** (1640-1709) poète rêveur , qui voyait surtout là un obstacle à la réunion des Royaumes de France et d'Espagne . Son projet datant de 1701 se situait à l'emplacement actuel

de la passerelle de chemin de fer, mais il ne vit jamais le jour. Vers la fin du XVI^e siècle, **Daniel Trudaine**, (1703-1769) créateur de l'Administration des Ponts-et-Chaussées (aidé de son fils) , selon la volonté de **Louis XV**, envisage le développement d'une politique, consistant à doter le royaume d'un réseau de communications homogène. Déjà, l'**Intendant Tourny** (1695-1760) avait songé à un pont de bateaux avec travée mobile arrivant depuis la place de Bourgogne, mais le projet n'eut pas de suite, le fleuve étant trop impétueux pour y édifier quoi que ce soit, mais il n'en marquera pas moins l'emplacement définitif où un jour serait édifié « le Pont ».

L'idée fut reprise par **Daniel Trudaine** qui chargea en 1771 **Le Ragois de Saint-André**, ingénieur comme lui des Ponts-et-Chaussées, d'effectuer un voyage d'études en Europe afin de se documenter sur les solutions adaptées dans divers pays face à une situation analogue.

Ayant examiné les ponts de pierre réalisés ailleurs (en France puis en Angleterre et aux Pays -Bas) **Le Ragois** élaborera un projet somptueux d'un pont de 19 arches en maçonnerie, d'une longueur de 276 toises (733 m) et d'une largeur de 60 pieds (19,40 m) Le budget nécessaire à l'opération fut estimé à 10 millions de francs ce qui épouvanta l'**Intendant De Farges**... De plus, de nombreuses oppositions se manifestèrent (commerçants entreprises...) qui craignaient pour la navigation du haut du fleuve entraînant aussi une gêne importante pour les Chantiers de « Paludate » et, en outre , le coup de grâce fut donné par **Jean-Rodolphe Peyronnet** (1708-1794) qui, devant le Conseil des Ponts-et-Chaussées, et en s'appuyant sur les conclusions de l'ingénieur **Valframbert**, émettait des doutes sur la solidité des ouvrages proposés en raison du manque de fonds solides pour les fixer. Face à cette hostilité on s'en sortit en s'en remettant à l'autorité supérieure à Paris.

Doc. Archives Bordeaux-Métropole



composé de 51 travées entre 2 culées en maçonnerie.

Après quelques modifications le projet fut finalement adopté par décret du 26 juin 1810.

Le budget fut évalué à 2 400 000 francs, supporté à parts égales par l'Etat et par la ville. Mais celle-ci doit trouver les fonds nécessaires.

Il fut proposé par **Charles d'Esmangart** (1736-1793) la vente des terrains du Château Trompette. De plus, un impôt local extraordinaire fut institué par décret du 30 janvier 1812. Mais cela, bien au contraire, ne rendait pas le pont plus populaire dans l'opinion locale et l'on disait que cette construction ne durerait pas trente ans et que ses ruines viendraient encombrer la Garonne !...

Pendant toute la période révolutionnaire la question du pont resta en sommeil. Elle allait se réveiller en sursaut sous l'Empire et ce fut la campagne d'Espagne qui fut le révélateur de l'urgence pour que **Napoléon** s'en mêle.

En avril 1808, celui-ci est pressé de se rendre en Espagne « mater » la rébellion contre l'occupation française. Mais faire passer toute l'armée, chevaux et canons par les embarcations, risquait de lui faire perdre un temps fou, car il n'y avait guère qu'une vingtaine d'embarcations disponibles pour ce passage.

Il faut penser qu'entre août 1809 et avril 1810 ce ne sont pas moins de 18 6131 fantassins, 43 986 cavaliers et 2091 attelages avec leurs canons, fourgons et caissons qui durent traverser d'une rive à l'autre.

L'Empereur réclame alors de toute urgence la construction d'un pont, même en bois, pour aller plus vite. Il l'espère au moins prêt pour un retour supposé rapide et triomphal ! Un décret prévoit alors que l'Etat accordera 350 000 francs à la ville pour sa construction.

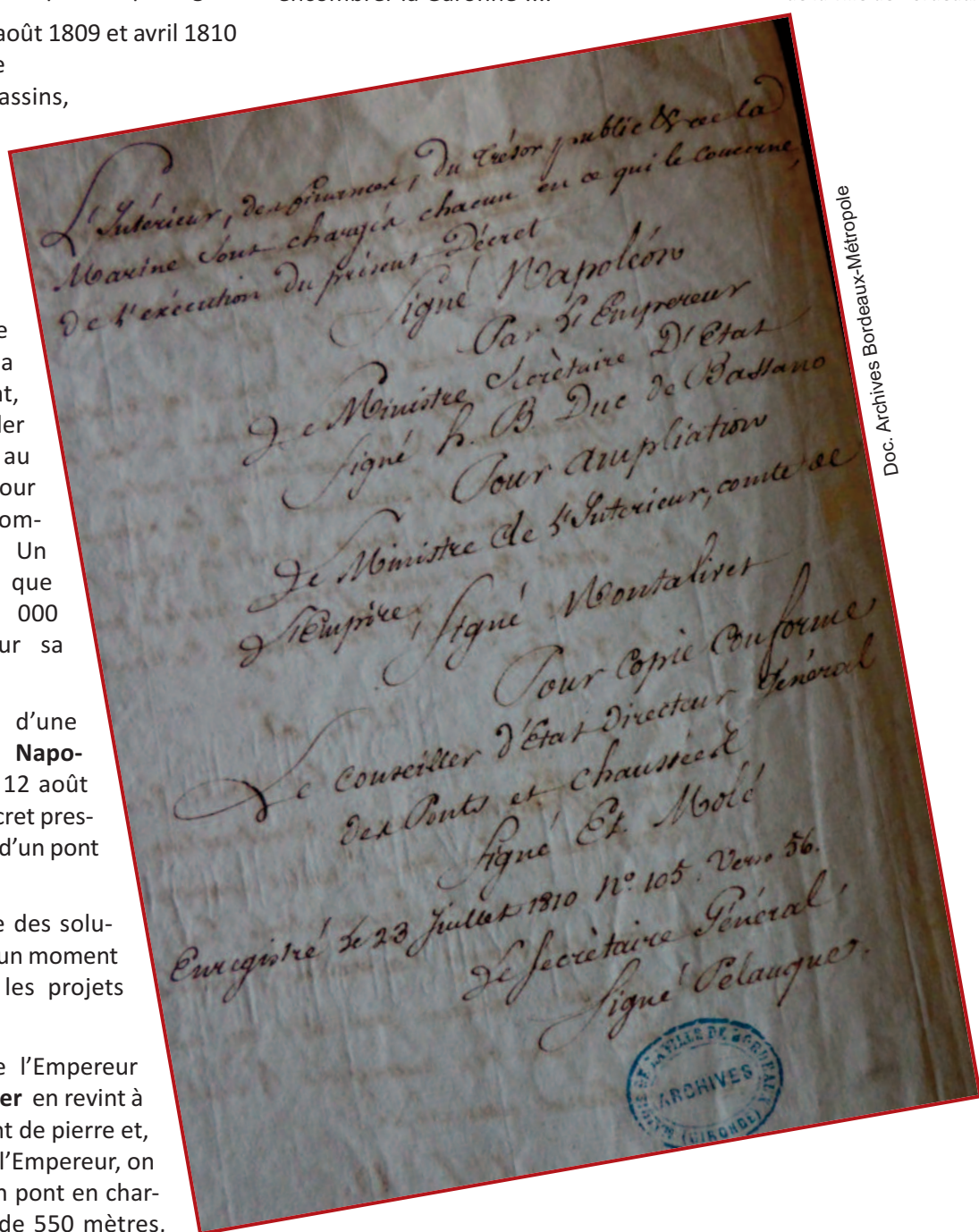
Mais faisant preuve d'une remarquable intuition **Napoléon** avait déjà, dès le 12 août 1807, fait publier un décret prescrivant la mise à l'étude d'un pont en pierre.

Dans une telle urgence des solutions provisoires furent un moment envisagées mais tous les projets furent repoussés.

Pressé par le cabinet de l'Empereur l'ingénieur en chef **Didier** en revint à l'idée lui aussi d'un pont de pierre et, devant l'impatience de l'Empereur, on se décida alors pour un pont en charpente d'une longueur de 550 mètres,

... Napoléon Empereur
des Français,
roi d'Italie
et protecteur
de la Confédération
du Rhin, sur le rapport
de notre ministre
de l'intérieur,
notre Conseil d'État
entendu et vous avons
décrété et décrétons
ce qui suit...

Courrier destiné
à la Mairie
de la ville de Bordeaux



Doc. Archives Bordeaux-Métropole

Sa construction

Les travaux débutèrent fin 1810 sous la direction de l'ingénieur **Didier**, remplacé l'année suivante par **Claude Deschamps** (1765-1843) élève de **Peyronnet** (1708-1794) de « l'école des Ponts », assisté de **Jean Basilide Billaudel** (1733-1786).

Tout d'abord nommé à titre de Conseiller par le **Comte de Molé**, (1781-1855) directeur général des Ponts-et -Chaussées, il s'emploie à étudier le régime de la Garonne, la nature des fonds, les projets précédents et les critiques qu'ils ont suscité. Il parcourt la région pour s'assurer des possibilités d'approvisionnement en matériaux et notamment en bois de chêne nécessaire pour la charpente.

Ses premières observations font l'objet d'un « Mémoire » dans lequel il préconise l'adoption, pour l'ensemble de l'ouvrage, de piles en maçonnerie, ce qui permettrait de réduire le nombre de travées à vingt-trois en éliminant les risques d'incendie et l'approvisionnement de la quantité de bois nécessaire. Ce projet fut approuvé par **Molé** et le nombre de piles fut même réduit à vingt... Le tracé définitif fut fixé par **Deschamps**. Fin donc du projet **Le Ragois**.

C'est en 1811 que commencent les choses sérieuses avec la construction des piles 1 à 4 côté ville et la pile 1 côté « Bastide ».

Le préfet **Géry** pose la première pierre en 1813, mais il doit adopter une modification importante au projet initial : le remplacement des arches en bois par des arches en fer forgé ce qui permettrait de réduire à dix-huit le nombre des arches. De véritables prouesses techniques furent réalisées alors : des caissons étanches furent construits dans les Chantiers de Paludate. Pour vérifier leur fondation ainsi que l'état des enrochements assurant leur pro

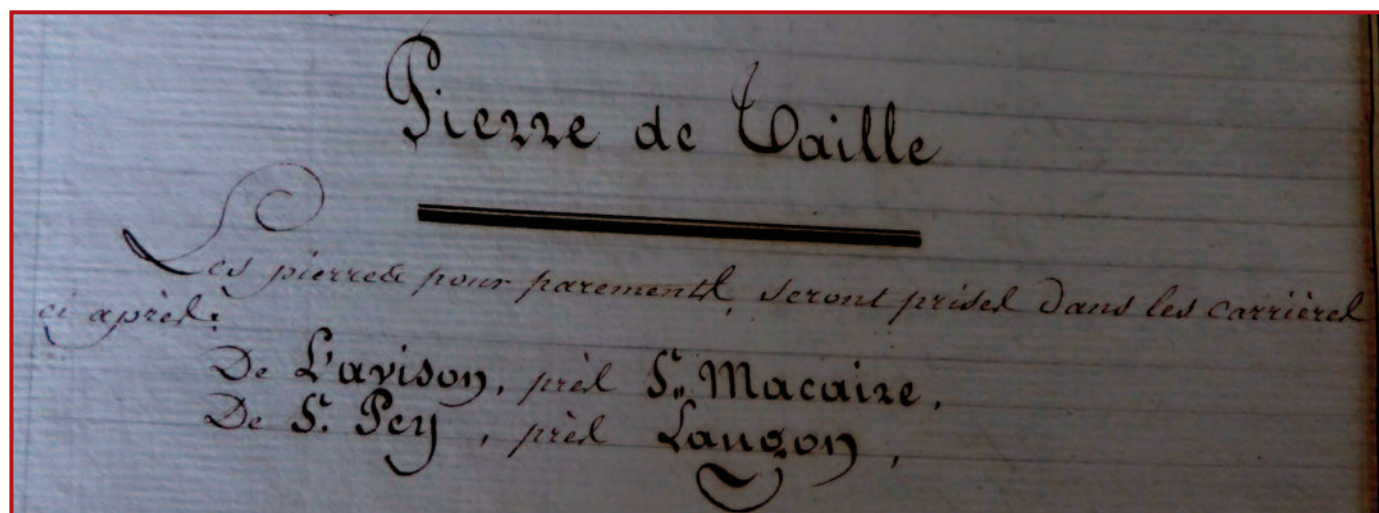
tection, il fut fait usage d'une « cloche à plonger » (une révolution pour l'époque). **Deschamps** inventa aussi un système de turbines fournissant l'énergie des nombreuses pompes, scies, instruments de levage et martinets que nécessitaient les travaux. Le poids du tablier posait aussi de gros problèmes, mais **Deschamps** en créant un ouvrage creux et en utilisant hors des structures en pierre de taille (provenant des carrières de Saint-Macaire) des moellons et des briques très légères.

Mais le chantier rencontrait également de grandes difficultés : en plus des problèmes de construction, une crue dévastatrice emporta échafaudages, pilotages de fondations et tout le matériel (gréement, machines) et l'emplacement vide des piles fut comblé par la vase.

Dans un premier temps **Deschamps** se limita à dégager la Garonne de tous les débris qui l'encombraient. Ensuite, tirant leçon de la catastrophe, il abaissa les pieux à 3,75 m au-dessous des plus basses marées, supprima la travée mobile en éliminant ainsi l'objection majeure avancée par ses adversaires.

Mais les travaux stagnèrent jusqu'en 1815, année qui vit arriver le nouveau préfet **Camille de Tournon** (1778-1833) qui se montra favorable à l'entreprise. **Deschamps**, le mit au courant immédiatement de la situation désastreuse dans laquelle il se trouvait, principalement sur le plan financier, l'impôt spécial créé en 1812 au grand dam des bordelais ne suffisait plus et il n'était pas question de

Doc. Archives
Bordeaux-Métropole



proposa au préfet **Lainé** une avance de 2 millions en échange pour quatre-vingt-dix-neuf ans du droit de péage.

L'idée fut retenue et le cahier des charges signé le 25 juillet 1817.

Après six mois de négociations laborieuses un projet de loi fut adopté le 10 avril 1818 confirmé par une ordonnance royale le 22. La « Compagnie du Pont de Bordeaux » était née et s'engageait à achever le pont au 1^{er} janvier 1821. Parmi les principaux souscripteurs on relève les noms de **Balguerie junior, Barton et Guestier, Nathaniel Jonhston, Exshaw**, et bien d'autres encore.

Ce péage, les Bordelais devront l'acquitter de nombreuses années encore. Ce ne sera qu'en 1861, après deux refus, que la ville consentira à le racheter à la « Compagnie. »

Mais La gratuité du passage entraînera une importante augmentation de la circulation qui nécessita en 1866 l'élargissement de la chaussée par la suppression des escaliers courants le long des trottoirs et la diminution de ceux-ci.

Le 10 janvier 1821 **Deschamps** annonçait à la Compagnie que 12 arches étaient construites et la dernière fut achevée le 6 juin. L'entreprise touchait à sa fin non sans difficultés de tous ordres, financières, techniques tout au long des travaux, car en 1820 un froid intense

la fermeture du chantier. Il y avait donc urgence et il fallait trouver de l'argent rapidement. Devant le refus d'une avance par la Chambre de Commerce, **Tournon** dût négocier à titre spécial et sous sa caution personnelle, une avance qui permit à **Deschamps** de poursuivre ses travaux. Mais cela ne suffit pas bien sûr : il fallut bien d'autres crédits : 200 000 francs pour 1816, 350 000 francs furent accordés en 1817.....Mais rapidement cela s'avéra encore insuffisant et il fut envisagé la création d'une compagnie de capitalistes qui apporteraient les fonds nécessaires en échange de la concession, pour une durée illimitée d'un droit de péage.

On reprenait donc la solution du XVIII^e siècle. Mais le Conseil général doutait de son succès et c'est alors qu'apparut un nouveau personnage, **Balguerie-Stuttenberg** (1778-1825), important négociant en vins et textiles, qui désirait, pour l'occasion, restaurer l'économie du port, sinistrée après les guerres de la Révolution et de l'Empire. En collaboration avec **Daniel Guestier** et d'autres négociants, il

Doc. Archives
Bordeaux-Métropole

De Chaluy, dans la Commune de Cérons
De Bardac, dans la propriété de M^r Lafond
Indépendamment de cet quatre Carrières, il pourra en
ouvrir de nouvelles; mais l'exploitation n'en sera permise qu'après
que la pierre aura été reconnue de bonne qualité
Les prix des nouvelles Carrières seront réglés par analogie
à ceux des Carrières actuellement en exploitation.
Si la pierre d'une des Carrières indiquées ci dessus venait à
se présenter de moins bonne qualité, l'exploitation pourra être
interdite, sans que l'Entrepreneur puisse faire aucune
réclamation.
Il sera dans l'intérêt des travaux, prescrit à l'entrepreneur
la proportion suivant laquelle chacune des Carrières indiquées
pourra fournir, et la position que ces pierres devront occuper
dans la Construction, suivant la carrière d'où elles
proviendront.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre,
A tous ceux qui ces présentes verront, Salut :

Nous avons ordonné et ordonnons que le projet de loi dont la teneur suit, adopté par la Chambre des députés le 17 mars, présent mois, sera présenté, en notre nom, à la Chambre des pairs par notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur, et par le sieur Becquey, conseiller d'État, directeur général des ponts-et-chaussées et des mines, que nous chargeons d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

ARTICLE PREMIER

L'offre faite par les sieurs Balguerie, Sarget, et compagnie, et autres négociants et capitalistes de Bordeaux, de prêter deux millions de francs pour concourir à l'achèvement du pont actuellement en construction à Bordeaux, est acceptée.

II

Toutes les clauses et conditions stipulées, soit à la charge de l'État, soit à la charge des soumissionnaires, dans les actes souscrits les 17 novembre 1817, 9 janvier et 28 février 1818, recevront leur pleine et entière exécutions. Lesdits actes, ainsi que le tarif du droit de péage à percevoir sur le pont de Bordeaux pour rembourser les soumissionnaires de la somme prêtée, et leur assurer l'indemnité de leurs avances, demeureront annexées à la présente loi.

Donné au château des Tuileries, le 23^e jour du mois de mars, de l'An de grace 1818, et de notre règne le vingt-troisième.

Signé **LOUIS**

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'État
au département de l'intérieur,

Signé **LAINÉ**

DISCOURS DU MINISTRE

Messieurs,

Le Roi nous a ordonné de vous présenter un projet de loi adopté par la Chambre des députés, sur le pont de Bordeaux. Les motifs de cette loi vous sont connus par l'exposé et le rapport faits à la même chambre, et qui vous ont été distribués.

Vous savez, Messieurs, qu'il s'agit d'achever sur la Garonne un pont commencé depuis plusieurs années, et dont il est urgent d'accélérer la construction. L'état des finances ne permettant pas de fournir tous les fonds nécessaires sans laisser longtemps languir les travaux, l'administration a excité le zèle de quelques capitalistes, et une com-

pagnie s'est présentée pour concourir, avec la direction des ponts-et-chaussées, à la prompte exécution de ces travaux.

Les conditions de ce concours vous sont connues. La principale consiste à établir, au profit de la compagnie, un péage de 99 ans, afin de rembourser successivement les prêteurs des deux millions qu'ils doivent fournir. Le motif de ce péage est combiné de manière à payer les intérêts, et à amortir par trait de temps le capital prêté.

Le produit présumé du tarif paroît présenter au premier coup d'oeil un très grand avantage à la compagnie; mais on aperçoit bientôt qu'il y a dans les bénéfices présumés des choses fort éventuelles. En effet, la communication que le pont sur la Garonne facilite est bientôt interrompue par un fleuve aussi large que le commerce rencontre à deux lieues du pont qui va se terminer; Aussi, la construction

du pont de Bordeaux amène nécessairement la construction d'un pont sur la Dordogne; et comme la pénurie du Trésor, obligé de fournir aux travaux d'un monument commencés, ne lui permettra pas d'entreprendre l'établissement d'un nouveau pont, il est avantageux au public que l'intérêt particulier soit conduit à faire une entreprise utile à d'importantes communications.

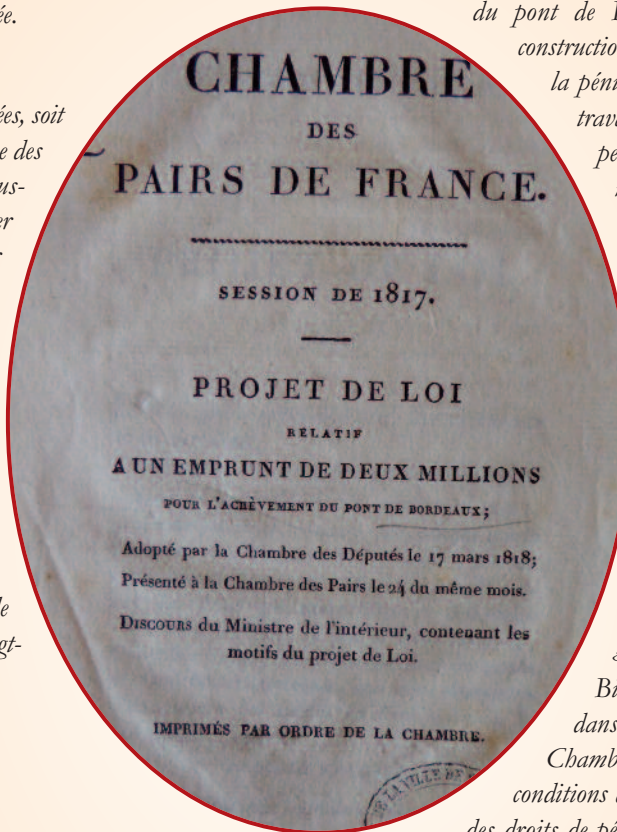
Cette considération sert à justifier des conditions qui ont été trouvées par quelques esprits trop profitables à la compagnie. Elle sert aussi à expliquer le concours du Trésor royal, appelé à fournir 650 000 francs par an dans l'espace de quatre années, durant lesquelles la compagnie versera 2 millions.

Bien d'autres raisons, déjà consignées dans l'Exposé et le Rapport présentés à la Chambre des députés, expliquent toutes autres conditions du traité, et les combinaisons du tarif des droits de péage. Il suffit de remarquer ici que les taxes payées aujourd'hui sont plus considérables pour un passage qui ne se fait pas sans perte de temps, et qui n'est pas sans péril.

Les classes industrielles du peuple y trouveront par conséquent une double économie.

Une considération plus générale frappera vos esprits, Messieurs, c'est que l'exemple de cette entreprise, de cette sorte d'association des particuliers avec le Gouvernement du Roi, éveille, au profit de l'État, l'intérêt particulier. Déjà l'attention des capitalistes se tourne vers des améliorations dans des ports de commerce, vers des routes nouvelles à ouvrir ou à terminer; vers des canaux commencés, destinés à créer des communications qui manquent à la France. Nous avons même l'espérance que dans peu des compagnies se présenteront pour agrandir les bassins du Havre, et pour achever des canaux déjà avancés à grands frais dans l'ancienne Bretagne.

La loi qui vous est proposée est donc dans l'intérêt général, et nous espérons que ce sera à vos yeux un puissant motif pour en voter l'adoption.



régna sur la région : la Garonne charriait des blocs de glace et, à quelques jours de la fin des travaux, on frôla le drame lorsque un navire russe « l'Enigheten », chargé de bois et de mines de plomb prit feu, allant heurter un autre bateau « l'Elisa » qui partit à la dérive vers le pont... La catastrophe fut évitée de justesse.

L'inauguration

Après toutes ces difficultés la clé de la dernière arche fut enfin posée au cours d'une cérémonie grandiose le 25 août 1821 dans une atmosphère de liesse générale. Le 30 avril 1822 une messe fut même célébrée à la cathédrale de Bordeaux par l'archevêque **Charles-François d'Aviau du Bois de Sanzay**, suivie d'un banquet de 150 couverts au milieu du pont.

C'est le 1^{er} mai 1822 qu'il fut enfin ouvert officiellement à la circulation. L'ouvrage long de 490,88 m est formé d'un tablier posé sur dix-sept arches correspondant au nombre de lettres composant le nom « Napoléon Bonaparte » reposant sur 16 piles et 2 demi adossées aux culées.

Au-dessus de chaque pile une couronne de laurier tressée est sculptée dans la pierre. Mais il faut savoir que ce pont a porté aussi plusieurs noms. Un temps, il fut appelé « Pont Louis XVIII » puis « Pont d'Aquitaine », le « Pont Gironde » ou le « Pont de Bordeaux » et c'est finalement l'expression « Pont de Pierre » faisant référence à son matériau de construction qui emporta l'adhésion.

Cette neutralité n'a pas caché l'enthousiasme avec lequel les Bordelais, longtemps jaloux de leur isolement, accueillirent le nouvel ouvrage « qui dépassait en longueur le pont de Waterloo sur la Tamise, celui de Dresde sur l'Elbe tandis que sa largeur était de plus du double de celle du pont de la Guillonnière à Lyon » (selon l'historien Paul Courteault). Ce pont fut nommé par ses contemporains « le Monument du siècle ».

Les différentes améliorations

Bien plus tard, après 1951, l'ingénieur **Renoux** élargit le tablier de l'ouvrage et substitua à l'ancien parapet de pierre un garde-corps

constitué d'un simple « barreaudage » métallique. Cette opération eut pour conséquence la disparition des quatre guichets et des galeries intérieures latérales.

Sous les arches extrêmes les chemins de service qui longeaient le fleuve furent transformés en chaussées pour le passage des automobilistes.

En 1954 la chaussée fut élargie de 15 à 20 mètres avec la création de quatre voies de circulation, deux pistes cyclables et des trottoirs.

Puis, en 1980, l'architecte **Bertrand Nivelle** remplaça le garde-corps par un nouveau d'inspiration néo-classique. Celui-ci est interrompu au-dessus des écoinçons par de larges dés portant des lampadaires en fonte aux armes de la ville de Bordeaux.

Plus près de nous, en 2003, deux voies de circulation ont été réservées pour le tramway et, en 2004, d'importants travaux d'aménagement ont été effectués pour permettre le passage à marée basse des barges qui acheminent les éléments de l'Airbus A380 vers Langon.

Dernier projet : le pont est fermé à la circulation des voitures depuis début août 2017 pour permettre de consolider les piles qui s'enfoncent de 1,5 mm par an.

Conclusion

Ainsi en 1821, et pour la première fois, la Garonne est franchie, les Bordelais ont leur Pont... 4000 ouvriers participèrent à sa construction. Mais il faudra encore voir passer beaucoup d'eau sous ce pont avant qu'un deuxième ouvrage franchisse le fleuve. C'est en 1965 seulement que le pont Saint-Jean fut inauguré... suivi en 1967 par le pont d'Aquitaine... le pont d'Arcins en 1995... et le pont Chaban-Delmas en 2013.



Couronne de laurier tressée, sculptée dans la pierre sur chaque pilier entre deux arches et habillée de briques roses. (Photo AGB)

Sources :

Internet.
Bordeaux en 101 Sites et Monuments
(Le Festin Hors-Série).

W.Wares :

Moyens anciens et nouveaux du passage de la Garonne.

Sur l'une des faces de la deuxième médaille est gravée l'inscription suivante :

PONT DE BORDEAUX,
DIX-SEPT ARCHES,
LA DEUXIÈME ARCHE
A ÉTÉ FERMÉE LE 25 AOÛT 1821,
JOUR DE LA SAINT-LOUIS,
EN PRÉSENCE DE M. LE COMTE DE TOURNON,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE,
LOUIS XVIII RÉGNANT,
S. Exc. LE COMTE SIMÉON ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
M. BECQUEY, CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES,
M. DESCHAMPS, INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES PONTS ET CHAUSSÉES,
DIRIGEANT LES TRAVAUX.
1^{er} DÉCEMBRE 1821.

Madame Séverine Pacteau de Luze

Une Grande Dame s'en est allée...
par
Alain Dupouy

Quelle ne fut pas ma surprise attristée à la lecture de la presse régionale du 22 août dernier, relatant le décès ce 21 août de **M^{me} Séverine Pacteau de Luze**, à l'âge de 73 ans.

Pour les Amitiés généalogiques bordelaises, elle avait tout de suite accepté de faire visiter le temple de la rue du Hâ. Avec son érudition exceptionnelle, elle avait su captiver l'auditoire.

Passionnée de généalogie elle n'avait pu résister, suite à mon souhait, de lire et de montrer les actes religieux - unions célébrées au temple de la rue Notre-Dame - du **baron Haussmann** en 1838 ainsi que celui de **Julien Viaud**, connu sous le nom de plume de **Pierre Loti** en 1886.

Son départ a beaucoup ému la communauté universitaire, surtout à Sciences Po, où, agrégée d'histoire, y avait enseigné de 1969 à 2008. Rien d'étonnant, malgré la période estivale, que la cérémonie du souvenir célébrée au temple de la rue du Hâ, rassemblât nombres d'universitaires, parmi lesquels, entre autres, **MM. Marc Agostino** et **Laurent Coste** que notre asso-



ciation avait eu le plaisir d'entendre à l'issue de plusieurs de nos assemblées générales.

M^{me} Pacteau de Luze avait assuré la présidence puis le secrétariat perpétuel de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Elle publia un volume fort détaillé sur les protestants à Bordeaux, et tout récemment un ouvrage sur **Alfred de Luze**, négociant en vins, son ancêtre.

Grande dame par ses qualités d'accueil elle avait la distinction de la bourgeoisie dite « des Chartrons ».

Sa passion de la généalogie me fut confirmée par son époux ce vendredi 25 août, à la cérémonie au temple.

Voici, ci-dessous son ascendance où tous les patronymes appartenant à la « Noblesse du Bouchon » sont présents.

Madame, vous étiez également descendante de **M. Alexandre de Bethmann** qui fut maire de Bordeaux à la fin du Second Empire.

Au revoir Madame.

1. **Séverine de LUZE**
°1944 - †2017
M^{me} PACTEAU de LUZE

Mariage à Bordeaux le 16 janvier 1929

2. **Yves de LUZE**
° à Bordeaux le 6 juin 1904
† à Talence (33) le 5 septembre 1987

3. **Nicole FAURE**
° à Bordeaux le 7 avril 1908
† à Saint-Médard-d'Eyrans (33)
le 4 mars 2002

Mariage à Bordeaux le 2 mars 1885

4. **Charles de LUZE**
° à Bordeaux le 18 février 1862
† à Bordeaux le 19 janvier 1963

5. **Nelly FAURE**
° à Bordeaux le 6 juillet 1863
† à Bordeaux le 4 décembre 1960

Mariage à Bordeaux le 28 avril 1906

6. **André Georges Robert FAURE**
° à Bordeaux le 5 janvier 1874
† pour la France en 1915

7. **Jeanne Louise Charlotte LAWTON**
° à Floirac (33) le 8 juillet 1879
†?

Mariage ?

8. Alfred Henri de LUZE
 ° à Bordeaux le 29 janvier 1833
 † à Bordeaux le 23 juillet 1897

9. Sophie Mathilde MARCHAND
 ° ?
 † ?

Mariage à Bordeaux le 11 août 1852

10. Gabriel Adrien FAURE
 ° à Bordeaux le 22 D2CEMBRE 1825
 † à Floirac (33) le 21 septembre 1904

11. Suzanne Sophie de BETHMANN
 ° à Bordeaux le 9 mai 1829
 † à Bordeaux le 1^{er} février 1890

Mariage à Bordeaux le 15 janvier 1868

12. Edouard FAURE
 ° à Bordeaux le 1er décembre 1840
 † à Bordeaux le 6 janvier 1925

13. Françoise LAWTON
 ° à Floirac (33) le 19 novembre 1849
 † ?

Mariage à Bordeaux le 26 janvier 1870

14. Jean Edouard LAWTON
 ° à Bordeaux le 13 décembre 1846
 † à Bordeaux le 13 mars 1933

15. Marie Mathilde Emma Louise LALANDE
 ° à Bordeaux le 29 juillet 1849
 † ?

Mariage à Bordeaux le 16 mai 1827

16. Charles Henri Alfred de LUZE
 ° à Francfort en 1797
 † à Arcachon (33) le 10 août 1880

17. Georgina Elise JONHSTON
 ° à Bordeaux le 8 décembre 1807
 † à Bordeaux le 12 décembre 1845

Mariage ?

18. ?
 ° ?
 † ?

19. ?
 ° ?
 † ?

Mariage ?

20. Antoine Charles FAURE
 ° en 1800
 † à Bordeaux le 16 avril 1876

21. Nelly CAVALIER-BENEZET
 ° à Nîmes
 † à Bordeaux le 31 août 1858

Mariage à Bordeaux le 21 juillet 1828

22. Alexandre de BETHMANN
 ° à Bordeaux le 18 mai 1805
 † à Bordeaux le 8 avril 1871

23. Henriette BALGUERIE-STUTTENBERG
 ° à Bordeaux le 19 août 1810
 † à Bordeaux le 25 janvier 1851

Mariage à Bordeaux le 15 janvier 1840

24. Jean Henri FAURE
 ° en 1810
 † en 1873

25. Blanche Jeanne SOUTHARD
 ° à Bordeaux le 13 avril 1822

Mariage à Bordeaux le 15 janvier 1846

26. Daniel LAWTON
 ° à Bordeaux le 10 juillet 1820
 † en 1879

27. Georgina GUESTIER
 ° à Bordeaux le 15 janvier 1825
 † ?

Mariage ?

28. Daniel LAWTON
 ° ?
 † ?

29. Georgina GUESTIER
 ° ?
 † ?

Mariage en 1848

30. François Louis Armand LALANDE
 ° à Bordeaux en 1820
 † à Bordeaux le 24 septembre 1894

31. Catherine CRUZE
 ° ?
 † ?



Alfred de Luze :
«Un négociant en vin
à Bordeaux (1797-1880) :
à travers
sa correspondance
privée »

Auteur :
Séverine Pacteau de Luze

Éditeur : Confluences

*Fondé
 sur sa correspondance,
 le portrait de ce notable
 protestant du XIX^e siècle
 permet de livrer
 un éclairage sur l'histoire
 politique, économique
 et religieuse de la ville de
 Bordeaux à cette période.
 Etabli en 1820, A. de Luze
 s'illustra par son activité
 dans le négoce de vins.
 Il fut particulièrement actif
 dans la vie locale
 et fut le bâtisseur
 du château de Rivière.*

(Photo Internet)

GENEATIQUE

LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

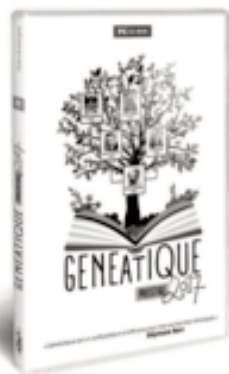
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

**Avec Généatigue 2017
bénéficiez des toutes
dernières innovations :**

Comme le choix visuel du modèle d'arbre,
le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatigue 2017 Prestige en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

www.geneatigue.com/asso

et introduisez le code de remise suivant

REDUCASSOGENEA

*(Vous utilisez déjà une ancienne édition de Généatigue Prestige ?
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)*

140 €

95 €



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.geneatigue.com

ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)



Questions

Réponses



Durant ce dernier trimestre,
voici la liste des réponses à vos questions
relevées par :

Eliane Biex
Martine Caubit
Eric Dubois
Claude Charbonnier
Philippe Savignac

A la lecture
des ces pages,
si vous trouvez
des différences
d'orthographe
dans les patronymes,
nous avons
volontairement
respecté l'écriture
des actes relevés
aux Archives

2017/120 - **CRESPELENNE-BELLARCHER** (dossier traité aux AD par **Eliane**)

Question : Ch CM en 1652 devant Maître CHASTAIGNER Jean, notaire à Castelveil (33), de Pierre CRESPELENNE (de), écuyer, fs de Pierre et de CHOLET (de) Jeanne avec BELLARCHER (de) Jeanne fa de Amalric et de LENSEIGNE (de) Anne.

Réponse : Le CM de Pierre CRESPELENNE et de Jeanne BELLARCHER n'a pas été trouvé. On note de nombreuses lacunes concernant le registre de Maître CHASTAIGNER.

2017/121 - **POYTEVIN-DESMARTIS** (dossier traité aux AD par **Eric**)

Question : Ch † de Alphée POYTEVIN-DESMARTIS. né vers 1853 à Bordeaux (33), marié en 1892 à Saint-Loubès (33), avec DU-TEMPLE Marie-Anne.

Réponse : † d'Alphée POYTEVIN-DESMARTIS, le 27 août 1908, à Saint-Loubès (33), âgé de 40 ans.

2017/122 - **POYTEVIN-DESMARTIS** (dossier traité aux AD par **Eric**)

Question : Ch † de Louis POYTEVIN-DESMARTIS, né en 1797, à Mongauzy (33). Marié en 1823 à Saint-Loubès (33) avec CAZENAVE Catherine.

Réponse : Acte de décès non trouvé à Saint-Loubès.

2017/123 - **AUFRADET** (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Ch ° le 30/08/1883, à Coutras (33), de Marie AUFRADET.

Réponse : Le 30/08/1883, à Coutras, naissance de Marie-Gilberte AUFRADET, fa d'Arnaud, 38 ans, ferblantier, et de Marie-Louise TAUZEDE, 33 ans (5 MI 591 page 17).

2017/124 - **CIRAT/AUFRADET** (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Ch. X le 26/07/1902 à Coutras (33) de CIRAT Pierre et d'AUFRADET Marie.

Réponse : Le 26/07/1902, à Coutras, mariage de CIRAT Pierre, tonnelier, 25 ans, né à Porchères (33), le 23/03/1877, fs de Justin, tonnelier, 61 ans, et de TAUZET Marie, cultivatrice, 58 ans, et AUFRADET Marie-Gilberte, lisseuse, née à Coutras (33), le 30/08/1883, fa d'Arnaud, 56 ans, ferblantier, et de TAUZET Marie-Louise, décédée à Coutras (33), le 19/02/1898 (5MI 592 page 18), († à 47 ans, native de Marseille (13), elle est fille de Elie TAUZET et de Marie BOURGOIS).

2017/125 - LARRUE (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche acte de décès en 1964 à Bordeaux (33) de Marie LARRUE.

Réponse : Acte envoyé directement à l'Adhérent.

2017/126 - DAULOUET (dossier traité aux AD par *Eliane*)

Question : Cherche documents sur l'usine de Floirac (succursale des Acières de Longwy). Paul DAULOUET était chef comptable dans les années 1930 et fondé de pouvoir en 1940. Il avait été nommé au « Journal officiel » de la République par décret n° 66 du 18/03/1934 secrétaire de la Caisse primaire des établissements métallurgiques de la Gironde.

Réponse : Les Archives de l'usine de Bordeaux-Floirac, qui était une succursale des Acières de Longwy, devraient se trouver, si elles ont été versées par la Société, aux Archives de Meurthe-et-Moselle. Il n'y a rien aux AD de la Gironde.

2017/127 - PEVEDRAN (dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche ° en 1912, à Bordeaux (33), de Henriette-Marie-Genevieve PEVEDRAN (cote 1E48, 3e section, acte n° 192).

Réponse : Le 25/02/1912, à Bordeaux (33), ° de Henriette-Marie-Geneviève PEVEDRAN, fa de Louis, 37 ans, employé aux tramways, et de Céline-Marie TOUJAS, 32 ans.

2017/128 - LASSABATHIÉ/BERTRAND (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche X en 1792, à Bordeaux (33), d'Antoine-Cyprien LASSABATHIÉ et d'Anne BERTRAND.

Réponse : Le 27/06/1792, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Paul, X de Antoine-Cyprien LASSABATHIÉ, fs de Jean et de DUBERGIER Marie, et Anne BERTRAND fa de Jean-Baptiste †, et de TUILIERES Marie-Marguerite.

Seuls les adhérents ont le droit de poser des questions mais tous les lecteurs peuvent participer à l'entraide

Si vous avez étudié ces familles nous vous remercions de nous faire part de vos informations

Rappel :
trois questions par bulletin

Celles-ci doivent nous parvenir un mois avant la mise sous presse du prochain bulletin

2017/129 - DABIAS/CARRESOLE (dossier traité aux AD par *Eric*)

Question : Cherche CM en 1632, passé devant Maître COIFFARD, de François DABIAS et de Jeanne CARRESOLE.

Réponse : CM passé le 24/08/1632 devant Raymond COYFARD (3E57843), entre François DABIAS, marchand drapier, habitant Izon (33), et Jehanne CARRESOLLE habitant Montussan (33), veuve de Bernard DUTASTA

2017/130 - DUTASTA/DABIAS (dossier traité aux AD par *Eric*)

Question : Cherche CM en 1632, passé devant Maître COIFFARD, de Pierre DUTASTA et de Marguerite DABIAS.

Réponse : CM passé le 24/08/1632 devant Raymond COYFARD (3E57843), entre Pierre DUTASTA, laboureur, habitant Montussan (33), fils de feu Bernard et de Janne CARRESOLLE et Marguerite DABIAS, habitant Izon (33), fille de François et de feu Guilhemette MEYNARD.

2017/131 - JAMET-BLOUET (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche X avant 1747, à Floudès (33), de JAMMET Antoine et de BLOUET Suzanne, dont leur premier enfant en 1747.

Réponse : Les recherches ont été effectuées sur les registres de la commune de Floudès. Sans résultats. En effet, de l'année 1744 on passe à 1747 ou, ont note en date du 04/02/1747 la naissance d'un enfant.

2017/132 - WEILL (dossier traité aux AD par *Eliane*)

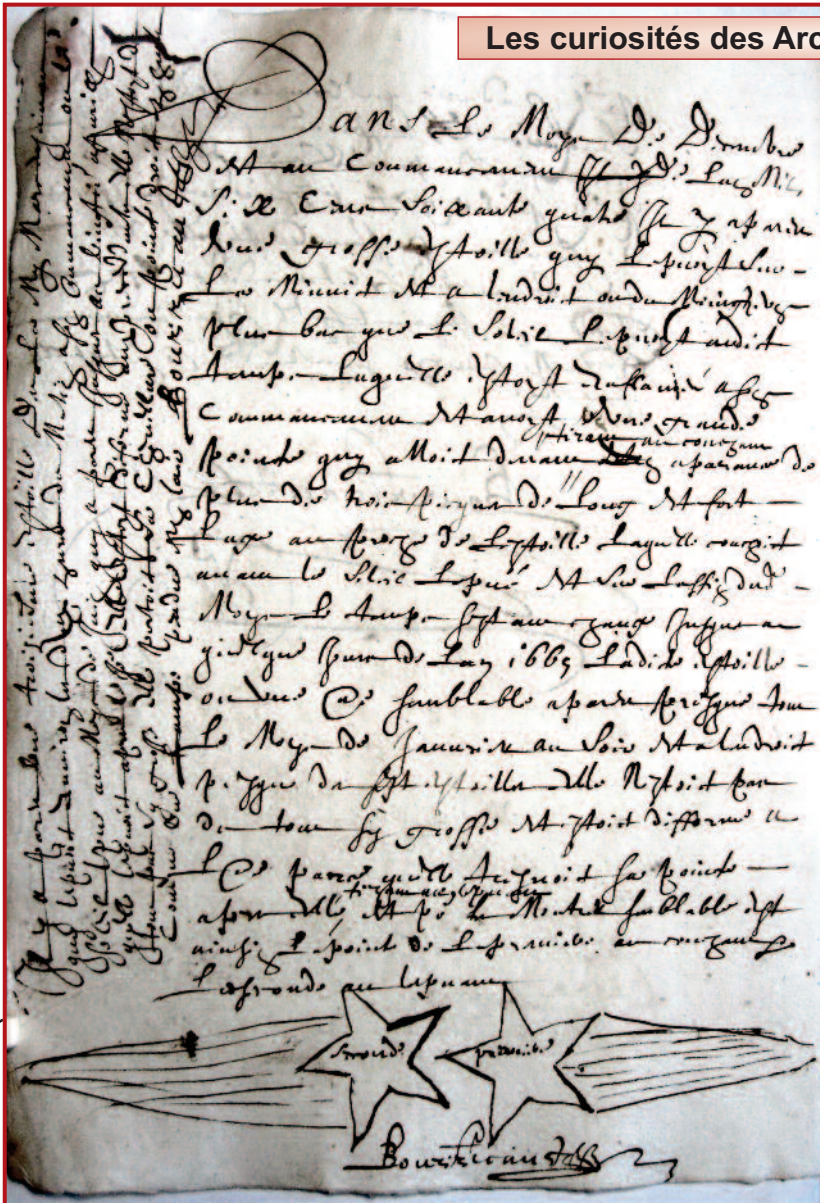
Question : Cherche tous renseignements sur Myria WEILL, épouse BLUM, originaire de Westhoffen, en Alsace, fille de Salomon (cousin de Léon BLUM), mais surtout cherche renseignements sur Michel-André et Jean BLUM, cousins de Myria, partis s'installer à Marmande (33) en 1941. Les recherches sur Marmande sont restées infructueuses. Cette famille est restée dans le Sud-Ouest.

Réponse : Tous renseignements ont été apportés au demandeur dans la mesure de nos moyens. En outre, voir à consulter les Archives du Haut-Rhin et se rapprocher vers l'association GenAmi www.genami.org qui est spécialiste sur les familles juives.

Question : Cherche régiments concernant l'identité de Marguerite Marthe Marie **MAYERAS**, qui passa CM le 18/06/1898 devant Maître **PEYRELONGUE**, à Bordeaux (33).

Réponse : Le 18/08/1877 à Bordeaux, ° de Marguerite Marthe Marie **MAYERAS**, fille de François († à Bordeaux le 11/12/1880), et d'Elisabeth **PUJOL** († à Bordeaux le 09/07/1882).

Les curiosités des Archives de Pierre Bourricaud (3E18429)



TRANSCRIPTION

Dans le mo(y)s de décembre e(s)t au co(u)mm(a)encem(a)ent l'an mil six cen(t)s soixante quatre il y appar(e)ut une grosse estoil(l)e qu(y)i le(p)v(o)ait sur la minuit et à l'endroit ou du moïn(gtz)s un peu plus bas que le soleil le(p)v(o)ait au di(c)t t(a)e(n)mps. Laquelle (e)é(s)t(o)y)ait (a)enflammé à son coumm(a)encement et av(o)y)ait une grande pointe qu(y)i all(o)ai(c)t devant, tirant au couchant en apparence de plus de trois piques de long et fort la(r)ge au proche de l'(e)é(s)toil(l)e. Laquelle couchoit avant le soleil le(p)vé et sur la (fin) du di(c)t mo(y)is le t(a)e(n)mps s'é(s)tant changé jusqu'à quelque jours de l'an 1665, la di(c)te (e)é(s)toil(l)e ou une autre s(a)emblable appar(e)ut presque tout le mo(y)s de janvier au soir et à l'(a)endroi(c)t presque des sept é(s)toil(l)es, elle n'(e)é(s)t(o)ai(c)t pas du tout s(y)i grosse et dif(f)orme à l'autre parce qu'elle tr(es)ain(o)ai(c)t sa pointe. après elle, tirant au le(p)vant et pour le montrer s(an)emblable, est ainsi(n) la poin(c)te de la première au couchant (que) et la seconde au le(p)vant.



Il y appar(e)ut une troi(z)isième (e)é(s)toil(l)e dans la my)i mars en suivant qu(y)i le(p)v(o)ai(c)t (z) (a)environ la deux heures du matin à son co(u)mm(a)encem(a)ent où le soleil le(p)v(e)ait au mo(y)is de juin qu(y)i appar(e)ut jusqu' au vingti(es)ème a(p)vril(h) qu'elle le(p)v(o)ai(c)t le jour. Elle (es)ét(o)y)it difforme aux précéd(d)antes. Elle n'(es)ét(o)y)ait du tout pas s(y)i grosse, elle p(a)ortait sa chevel(l)ure ou poin(c)t droi(c)t en hau(l)t comme une lampe en l'air

Question : Cherche X, entre 1690 et 1698, à Lussac (33), de Pierre **GUILLON** et de Marie **MUSSET**.

Réponse : Il n'a pas été trouvé le mariage de Pierre **GUILLON** avec Marie **MUSSET**. Des pages sont illisibles pour cause d'encre pâle.

Question : Cherche † entre 1735 et 1745, à Lussac (33), de Guillaume **MUSSET**.

Réponse : Décès non trouvé à Lussac (33). Recherches effectuées entre 1735 et 1752.

Question : Cherche °, entre 1665 et 1670, à Lussac (33), de Jean **TERRASON**.

Réponse : Le 29 juillet 1668, à Lussac (33), ° de Jean **TERRASON**, fs de Andrieux et de Marguerite **TERRIER**.

2017/137 - GLEDSTANES (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche ° en 1783, à Bordeaux (33), de John Hampden GLEDSTANES.

Réponse : Le 19 juin 1783, à Bordeaux (33), ° de John Hampden GLEDSTANES, fs de Thomas, écuyer, et de Dame Elisabeth DAVIS (2 MI D 2/29 GG31, acte n° 544).

Liste des abréviations

que l'on peut trouver dans vos documents de recherche :

- « ° » naissance
- « b » baptisé
- « x » mariage
- «)(» divorcé
- « † » décès
- « † » inhumé
- « fs » fils
- « fa » fille
- « P » père
- « M » mère
- « p » parrain
- « ma » marraine
- « pss » paroisse
- « t » témoin
- « demt » demeurant
- « y » même lieu
que celui cité
précédemment
- « asc » ascendance
- « desc » descendance
- « CM » contrat
de mariage
- « IAD » inventaire
après décès
- « succ » succession
- « s » siècle

2017/138 - HUGON (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche registre matricule de HUGON Jean-Camille, classe 1895, à Bordeaux (33), sous le n° 1367.

Réponse : HUGON Jean-Camille ° le 17 octobre 1875, à Bordeaux (33), employé de commerce, fs de Jean, décédé, et de COMBE Jeanne (classe 1895, sous le n° 1367, cote 1R 1106, image 439).

2017/139 - MOUCHAGUE/DUBERGÉ (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche x le 15 juin 1824, à Saint-Vincent-de-Paul (33), d'Elie MOUCHAGUE et de Anne DUBERGÉ.

Réponse : Le 15 juin 1824, à Saint-Vincent-de-Paul (33), x de Elie MOUCHAGUES, vigneron, fs de François, † le 21 juillet 1812, et de Marie EYMAT, † en juillet 1815, et Anne DUBERGÉ, née à Saint-Loubès (33), le 14 février 1806, fa de Bernard, vigneron, et de CIVIER ? Marie.

2017/140 - BERNEDE/LABORIE (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche CM le 15 janvier 1738, passé devant Maître Jacques LUSSAC, à Aillas (33), de Jean BERNEDE et de Marie LABORIE.

Réponse : Le 15 janvier 1738, devant Maître LUSSAC, à Aillas (33), CM de Jean BERNEDE, brasier, fs de Mathurin et de Catherine MARTHIN, et Marie LABORIE, fa de Jean et de Jeanne DUBOUIL (cote 3°, 54359).

2017/141 - ESPAGNET/ARMAN (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche CM le 4 mai 1727, passé devant Maître Pierre RICHARD, à Bazas (33), de Jean ESPAGNET et de Claire ARMAN.

Réponse : Le 4 mai 1727, devant Maître RICHARD, à Bazas (33), CM de Jean DESPAIGNET, brassier, fs de feus de Jean, et de Catherine (non nommée).

2017/142 - LABREZE/BARSOULET (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche CM le 26 juillet 1738, passé devant Maître Pierre MONCLIN, à Bazas (33), de Etienne LABREZE et de Catherine BARSOULET.

Réponse : Le 26 juillet 1738, CM de Etienne LABREZE, brassier, fs de Elie † et de Marguerite ESPAGNET, et de Catherine BARSOULET, fa de feus de Jean et de Marguerite CAZEMAJOU, tous de Gans (33) (cote 3 E 21979, folio 92).

2017/143 - LUCBERT/DUVIGNAU (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche CM le 3 février 1753, passé devant Maître Nicolas DARROMAN, de Pierre LUCBERT et de Jeanne DUVIGNAU.

Réponse : Le 3 février 1753, passé devant Maître DARROMAN, à Bazas (33), CM de Pierre LUCBERT, brassier, habitant Nérigean (33), fs de feu de Pierre et de Marie COUSTAUD, et de Jeanne DUVIGNEAU, habitant Le Nizan (33), fa de Jean et de Bernadine DARSAC (cote 3 E 22111).

2017/144 - TAULIS/SERAPHON (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche x le 15 mai 1771, à Blasimon (33), de Pierre TAULIS et de Marie SERAPHON.

Réponse : Le 15 mai 1771, à Blasimon (33), x de Pierre TAULIS, 28 ans, marchand, fs de Jean et Marie DEFIES ?, et de Marie SERAPHON, 25 ans, fa de Jean et de Géraude BALLIAS (cote 4e 1839, image 28).

2017/145 - DUBERGEY/BRUSTIS (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche x avant 1717, à Saint-Symphorien (33), ou Saint-Léger-de-Balson (33), de Michel DUBERGEY et de Marie BRUSTIS, dont 3 enfants nés à Saint-Symphorien : Jean le 9 août 1717; Pierre le 27 juillet 1719; et Jean le 6 novembre 1730.

Réponse : Le mariage n'a pas été trouvé sur Saint-Symphorien (33). Sur Saint-Léger-de-Balson (33), la cote 5 MI 1042, année 1692, An XI, on note de nombreuses lacunes. Seules les années 1692-1693-1793, An VII à An XI sont consultables. Le registre suivant commence à compter de l'An XII.

2017/146 - **SEGUIN** (dossier traité aux AD par *Eliane*)

Question : Cherche dossier d'un procès entre Bernard SEGUIN, Jean QUEROY et Pierre BRUSSAC, le 2 mai 1903, à Bordeaux (33).

Réponse : Le 2 mai 1903, entre monsieur le Procureur de la République du Tribunal de Bordeaux et Jean QUEYRO, né le 30 mai 1875, à Saint-Louis-de-Monferrant (33); Pierre BRUZAC, marin, né au Mas-d'Agenais (47), le 7 août 1861; Bernard SEGUIN, marin, né à Langoiran (33), le 13 février 1867, sont poursuivis pour avoir, en 1902, recelé une certaine quantité de morues qu'ils avaient volé pour ensuite la vendre.

2017/147 - **SEGUIN** (dossier traité aux AD par *Eliane*)

Question : Cherche dossier d'un procès contre Bernard SEGUIN, pour mendicité d'enfants en date du 7 juillet 1908.

Réponse : Il n'a pas été trouvé le registre concernant le procès SEGUIN.

2017/148 - **MINVIEILLE** (dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche testament de Pierre MINVIEILLE, en 1614, à Castets-en-Dorthe (33).

Réponse : Le 8 août 1614, devant Maître DUBOURG, à Castets-en-Dorthes (33), CM de Pierre MINVIEILLE (cote : DUBOURG, F042).

2017/149 - **OLIVET** (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche enfants, entre 1740 et 1749, à Floirac (33), de Jean OLIVET et de Jeanne PIDOUX.

Réponse : Le 8 septembre 1740, † de Jean, 4 ans; le 3 décembre 1740, ° de Pierre; le 22 mars 1744, ° de Catherine; le 30 mars 1744, † de Catherine; le 4 juin 1745, ° de Pierre; le 22 septembre 1747 † de Pierre, 3 ans; le 14 novembre 1748, ° de Pierre; le 18 décembre 1748, ° de Jeanne.

2017/150 - **LABAT** (dossier traité aux AD par *Éliane*)

Question : Cherche acte d'inventaire passé devant Maître GIRAUD, à Blaye (33), en 1648, de Anne LABAT.

Réponse : (cote 3 E 38224, fiche 78).

2017/151 - **DULER** (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche ° en 1768/1770, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, de Laurine DULER.

Réponse : Laurence DULER, appelée Laurine, est née le 31 décembre 1769, fille de Jean-Baptiste et de Catherine HARGOUS, baptisée à la cathédrale Saint-André, à Bordeaux (33).

2017/152 - **DUBERGEY** (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche ° en 1757, à Saint-Léger-de-Balson (33), de Guilhem DUBERGEY.

Réponse : L'année citée est manquante dans les collectifs du greffe. Il ne nous est pas possible de trouver cet acte. Seules les années 1692, 1693, 1793, l'An VII à l'An XI sont consultables. Le registre suivant commence à compter de l'An XII.

2017/153 - **DUBERGEY-LALANNE** (dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche x le 3 décembre 1785, à Saint-Léger-de-Balson (33), de Guilhem DUBERGEY et de Marie LALANNE.

Réponse : L'année citée est manquante dans les collections du greffe. Il ne nous est pas possible de trouver cet acte. Seules les années 1692-1693-1793, l'An VII à l'An XI sont consultables. Le registre suivant commence à compter de l'An XII.

2017/154 - **DUBERGEY-POITEVIN** (dossier traité aux AD par *Eric*)

Question : Cherche X le 6 février 1751, à Saint-Symphorien (33), de Jean DUBERGEY et de Jeanne POITEVIN.

Réponse : Aux AD, le registre susceptible de trouver l'année 1751 n'a rien apporté (la cote 5 MI 1051 de 1745 passe à 1772). Le mariage n'a pas été trouvé. Mais il a été trouvé le CM en la date de 6 février 1751 passé devant Maître Etienne DARTHIAL (cote 3 E 21941), entre Jean DUBERGEY, brassier, habitant Saint-Symphorien (33), fils de Michel et de feu Marie BRUSTIS, et Jeanne POITEVIN, habitant Saint-Symphorien (33), fille de feu de Jean et Catherine LACAPE.

Archives
départementales
de la Gironde



72-78,
cours Balguerie-
Stutenberg
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.99.66.00



2017/155 - FARROUILH/BREGEON (dossier traité aux AD par **Eric**)

Question : Cherche X le 17 mars 1836, à Salignac (33), de Jean-Baptiste FARROUILH et de Marguerite BREGEON.

Réponse : X le 17 mars 1836, à Salignac (33), entre Jean-Baptiste FARROUILH, fs de Philippe et de Jeanne COSSON, et de Marguerite BREGEON, fa de Antoine et de Jeanne DULAURENT.

2017/156 - MINVIEILLE (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche testament en 1614, à Castets-en-Dorthe (33), de Pierre MINVIEILLE.

Réponse : Le 8 août 1908, devant Maître DUBOURG, à Castets-en-Dorthe (33), CM de Pierre MINVIEILLE (cote DUBOURG F 042).

2017/157 - BEGUERY (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche décès le 15 juillet 1897, à Talence (33), de Jacques BEGUERY.

Réponse : Le 15 juillet 1897, à Talence (33), † de Jacques BEGUERY, 64 ans, natif de Meillan (40), brigadier de gendarmerie à la retraite, fs de feus Jean et de Jeanne PERAILLON, époux de Marie-Augustine VANDAMME, 60 ans (cote 5 MI 694, page 43).

2017/158 - RECENSEMENT (dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche sur Bordeaux (33) recensement de population en 1906 et en 1911 du 242, rue de Bègles; en 1893, du 93, rue de Ségur.

Réponse : Réponse envoyée directement à l'adhérent.

2017/159 - BOMMARTIN (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche † le 30 avril 1826, à Pellegrue (33), de Jean BOMMARTIN.

Réponse : Le 30 avril 1826, à Pellegrue (33), † de Marie BOMMARTIN, épouse de Pierre MARET, sacristain, 33 ans, fa de Jean et de Marthe CHAPELIN

Quelques nouveautés en lignes dans les archives départementales

Loir-et-Cher. - Les Cahiers de doléances de 1789.

Midi-Pyrénées. - État-civil d'Argelès-Gazost, An XI à 1892.

Yvelines. - Répertoires des notaires; naissances et mariages jusqu'en 1916; Décès jusqu'en 1950.

Les Deux-Sèvres. - Les registres des enfants abandonnés, de 1802 à 1897.

2017/160 - BEAUMARTIN (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche † le 2 avril 1876, à Pellegrue (33), de Jean BOMMARTIN.

Réponse : Le 2 avril 1876, à Pellegrue (33), † de Jean BEAUMARTIN, 20 ans, ouvrier boulanger, né à Sainte- Redegonde (33), fs de Jean (†) et de Marthe LÉONARDÉ, habitants Doulezon (33).

2017/161 - BONMARTIN (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche † le 4 septembre 1891, à Pellegrue (33), de Marie BONMARTIN.

Réponse : Le 4 avril 1891, à Pellegrue (33), † de Marie BONMARTIN, 65 ans, née à Sainte-Innocence (24), épouse de Jean VENANCIÉ, fa de feus de Jean et de Marie GUEYMA.

2017/162 - FRERE (dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche tous renseignements sur Jean FRERE (1730-1822), et de son neveu Armand FRERE (1761-1846), partis pour la Guadeloupe entre 1750 et 1772.

Réponse : Jean FRERE, 21 ans, natif de Saint-Maixent, en Poitou, en 1751. Au départ de Bordeaux (33), il embarque sur le navire « Langélique » pour La Guadeloupe, pour affaires. En 1763, il embarque sur le navire « Saint-Jean-Baptiste » pour aller à La Martinique où il va pour affaires. En 1768, il embarque sur la « Guadeloupienne » pour La Guadeloupe. Idem en 1771. En 1772, sur le navire « Le Fortune » pour La Guadeloupe. Idem en 1776 sur le navire « Le Poitou ». Les actes sont consultables sur le site des AD à la rubrique Amiraute de Guyenne, certificats d'identité et de catholicité.

2017/138 MADERA

A la lecture de l'acte, Pedro MADERA (Pierre DUBOIS) serait né dans la commune de Sainte-Bazeille, située dans le département du Lot-et-Garonne, commune qui se rapproche le plus de la ville de San-Basilio, citée dans l'acte.

Eric DUBOIS (AGB)

29 dossiers
et
43 questions
ont été
traitées



JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017

Repas de fin d'année des Amitiés Généalogiques Bordelaises



Restaurant Le Café du Port, 1, quai Deschamps, 33100 Bordeaux

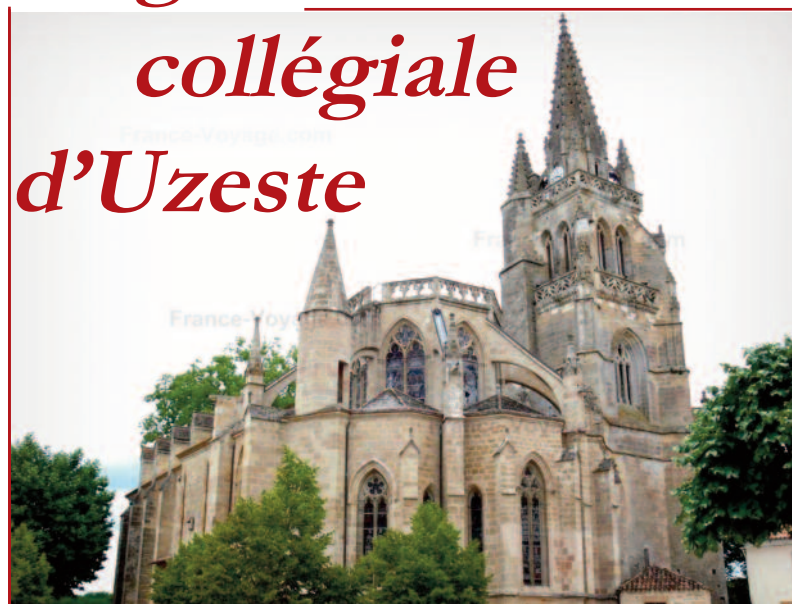
Ce samedi 7 septembre, les Amitiés Généalogiques de Bordeaux étaient conviées à se joindre au CGSO (Centre généalogique du Sud-Ouest) pour participer à leur sortie d'automne et rejoindre ainsi la Collégiale d'Uzeste.

Six Agébéistes étaient présents : **Claude** et **Françoise Charbonnier**, **Philippe** et **Nicole Savignac**, mon époux **Max** et moi-même.

La Collégiale d'Uzeste est un lieu de culte marial et de pèlerinage depuis le haut Moyen Âge.

Le mot collégiale signifie ici que cette église a été confiée à un collège de clercs ou chapitre collégial, c'est-à-dire à un groupe de chanoines (de nombre variable selon les lieux) formé ailleurs qu'au siège épiscopal. Ils sont tenus d'y chanter ou réciter l'office divin.

L'église



Rapporté par
Valéria PION

Son destin est étroitement lié à celui du **Pape Clément V**, unique pape gascon et premier pape d'Avignon qui choisit d'en faire sa dernière demeure.

Sur des bases romanes du XII^e siècle, **Clément V** reconstruisit une église gothique digne des grands édifices d'alors tout en élégance et légèreté, qu'il érigea en Collégiale le 30 avril 1313. Sur son tombeau (*voir médaillon en bas de page*), vous y découvrirez l'épithaphe gravée.



Archevêque de Bordeaux, **Bertrand de Got** (1264-1314) est élu pape en 1305 sous le nom de **Clément V**. Il fut un personnage fascinant qui marqua l'histoire religieuse et politique de la France. Il faut aussi un pape influent, à l'origine d'un patrimoine architectural local incomparable. En mars 1309, il se fixe en Avignon pour préparer le Concile de Vienne. Ses successeurs y construiront le «Palais des Papes».

Au XIX^e siècle, d'admirables vitraux ont été réalisés par le **M^e Joseph Villiet**, de Bordeaux.

Un déjeuner convivial devait nous faire une pause avec, dans la matinée cette admirable découverte, et l'après-midi la visite du château Du Hamel, à Castets-en-Dorthe, commentée par son aimable propriétaire.

* * *

Les obsèques du pape **Clément V** ont eu lieu dans la cathédrale de Carpentras et son corps, selon son désir, fut transporté à Uzeste par les soins de son neveu, le **vicomte de Lomagne**.

Ce neveu confia à un artiste d'Orléans, **Jehan de Bonneval**, le soin d'édifier et de sculpter le tombeau du Pape. L'œuvre, achevée en 1359 et placée dans le chœur de l'église, était très belle : le gisant finement sculpté était en marbre blanc d'Italie, le socle en marbre noir du Danemark; les ornements sur les quatre faces étaient en albâtre et les colonnes aux angles en jaspe.

Magnifique tombeau que malheureusement les calvinistes, en décembre 1572, tout en saccageant et incendiant l'église, ont profané et mutilé. Ils vidèrent le tombeau et ils brûlèrent les ossements. Il ne reste donc plus de ce tombeau qu'un gisant martelé placé sur un socle dénudé...

Malgré les mutilations, le visiteur peut encore voir le Pape couché, la tête couverte de la tiare, appuyée sur un coussin brodé, les mains croisées l'une sur l'autre avec l'anneau à l'annulaire droit. Le personnage est vêtu d'un amict à collet brodé, d'une aube, d'une chasuble aux plis très harmonieux.

Nous pouvons tout de même admirer la beauté générale du gisant et la finesse d'exécution des broderies...

« Ici repose d'heureuse mémoire Monseigneur Clément V Pape, fondateur des églises d'Uzeste et de Villandraut qui mourut à Roquemore le 20 avril de la 9^e année de son pontificat »

12. - Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue (n° 101, juillet 2017) : Plusieurs ouvrages sont présentés sur le Rouergue et les Rouergats dont deux atlas qui ont pour objectif de restituer les contours des paroisses, communautés et seigneuries tels qu'ils pouvaient être appréhendés à la veille de la Révolution française.

13. - Provence Généalogie : Une étude sur les différents bagnes. Une partie du texte raconte le rôle de l'ancienne citadelle de Vauban à Saint-Martin-de-Ré, de 1873 à 1938...

17. - Généalogie en Anunis : Nous trouvons la liste ascendance de Louis Marie Julien Viaud, dit Pierre Loti, marié à Bordeaux le 20 octobre 1886.

Egalement la liste des noms du monument aux morts de Rochefort.

17. - Cercle généalogique de Saintonge : Le CGS est affilié à la Fédération de généalogie, reconnue d'utilité publique depuis le 23 avril dernier.

Nous trouvons la déclaration, « d'un laboureur à bras », des biens dont il est propriétaire dans deux paroisses différentes, aux greffes du siège royal de Saint-Jean-d'Angély en 1780 (méthode et vocabulaire de l'époque).

54. - Généalogie lorraine : Bon anniversaire pour vos 50 ans d'existence.

Un article nous raconte l'arrivée et la vie de Rabelais à Metz.

Dans une chronique (vers 1710) de Baudricourt, petit village des Vosges, nous retrouvons l'arrière-grand-père de Victor Hugo, Jean-Philippe Hugo né dans ce village.

79. - La Revue généalogique des Deux-Sèvres : « La génépomologie » est le titre d'un article où l'on découvre beaucoup sur la « pomme ». Pour information l'Association des croqueurs de pommes est née en 1978 en Franche-Comté. Elle regroupe 8 200 adhérents en France.

Les croqueurs de pommes ont pour socle la pomologie qui est une branche de l'arboriculture.

Nouvelles racines : Suivant nos préférences nous trouverons un article

à lire : « l'Ordre de Malte », « Histoire du Tour de France », « la Naissance de Guignol », « Gargouilles et chimères »...

* * *

Pour terminer, je vous cite d'autres revues que vous trouverez dans nos locaux. Beaucoup d'arbres de personnes connues ou non, il ne m'est pas possible de tout retranscrire :

Cercle généalogique de la Drôme provençale, la Recherche généalogique en Charente, Revue du Cercle d'études généalogiques et héraltiques de l'Île-de-France, Revue du Cercle généalogique de la Drôme des Collines, Généalogie en Corrèze, Cercle généalogique poitevin, Revue de la Société de généalogie du Québec, Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, Loiret Généalogique, Cercle généalogique de Languedoc, Généalogie Algérie-Maroc-Tunisie, The British Columbia Genealogist.

Revue de presse

Pierre et Françoise Maroto

ont pris connaissance des différentes revues que nous recevons chaque mois, trimestre ou année. Ils ont sélectionné pour nos adhérents quelques articles, il y en a beaucoup d'autres...

GENCOC 2018

FORUM DE GENEALOGIE

1918
2018

29 & 30
septembre 2018

BRIVE LA GAILLARDE
Espace des
Trois Provinces

Samedi & Dimanche
Entrée libre

Généalogie en Corrèze

MORTS pour la FRANCE

Généalogie en Corrèze - Il Place J.M. Dauzier
Boite n°23
19100 Brive La Gaillarde 05 55 24 16 93
genealogieencorreze@orange.fr
www.genealogieencorreze.eu

Toutes les revues que nous recevons peuvent être consultées le jour de permanence au siège des AGB

Aux associations qui nous envoient leurs revues

Afin de faciliter l'archivage des revues, le Conseil d'administration souhaite l'envoi des revues sur PDF et non plus papier, dans la mesure du possible.
agb-bordeaux@orange.fr

Il sera plus facile de les communiquer à nos adhérents

24. - Société historique et archéologique du Périgord (2017) : Les écrivains en Aquitaine.

Ausone, Brantôme, Jean Rameau, Kléber Haedens, Marguerite Duras entre autres, tous écrivains illustres, appartiennent au patrimoine intellectuel de l'Aquitaine. Une cinquantaine d'auteurs relatent tous ces personnages. Les AGB ont acquis cette excellente revue que l'on retrouve dans notre bibliothèque.

33. - Revue historique et archéologique du Libournais (n° 309, 1^{er} trimestre 2017) :

Ancien membre de la Société des archives historiques de la Gironde, Ernest Labadie, parmi ses nombreuses publications, nous présente ici « les Faënceries du XVIII^e siècle dans les localités faisant partie aujourd'hui de la Gironde : Libourne, Fronsac, Lussac et Sainte-Foy-la-Grande. »

44. - Centre généalogique de Loire-Atlantique (n° 163, 3^e trimestre 2017) :

« La migration des Vendéens vers le Canada, de 1880 à 1914 ».

Cet article nous rappelle que le courant migratoire de la Vendée vers le Canada n'est pas un phénomène récent. Il s'inscrit dans un flux quasiment continu depuis le XVII^e siècle avec un fort ralentissement dès lors que la France cède la « Nouvelle France » à l'Angleterre.

A partir des années 1870, le gouvernement canadien met en oeuvre une politique ambitieuse de développement de ses territoires et relance la migration transatlantique...

64. - Généalogie et histoire des familles (n° 97, septembre 2017) :

« Sur les traces de Dominique Hirigoyen, soldat basque durant la Grande Guerre ». Né à Arcangues le 25 mars 1886, les autorités militaires enregistreront sa mort sous la mention « tué à l'ennemi » à Douaumont le 16 mai 1916.

75. - La France généalogique (n° 281, 15 octobre 2017) :

« Nomination de deux « Bicheux », en 1736 », personnes désignées par la paroisse d'Isles-les-Meldeuses, située en bordure de la chasse réservée du Roi, et chargées de surveiller les cultures pouvant être dégradées par les biches et autres différents animaux !...

75. - Généalogie Rail (n° 129, 3^e trimestre 2017) :

« Motif du décès et actes curieux dans les registres ». A noter sur ce pli (voir ci-dessous) le mot « **ondoyés** » pour un garçon inconnu et un homme inconnu pouvant paraître curieux pour quelques-uns d'entre nous.

L'ondolement est une cérémonie simplifiée du baptême utilisée en cas de risque imminent de décès (mention d'enfant ondoyé dans les anciens registres paroissiaux), ou par précaution quand on veut retarder la cérémonie du baptême pour une circonstance quelconque.

77.- Généalogie briarde (n° 109, octobre 2017) :

« Nom des jours révolutionnaires en remplacement des saints » : L'année est divisée en 12 mois de 3 décades de 10 jours dénommés : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi.

Dans chaque décade, chaque jour est représenté par une plante de la saison, sauf le quintidi par un animal et le décadi par un outil. En nivôse, la plante est remplacée par un composant du sol.

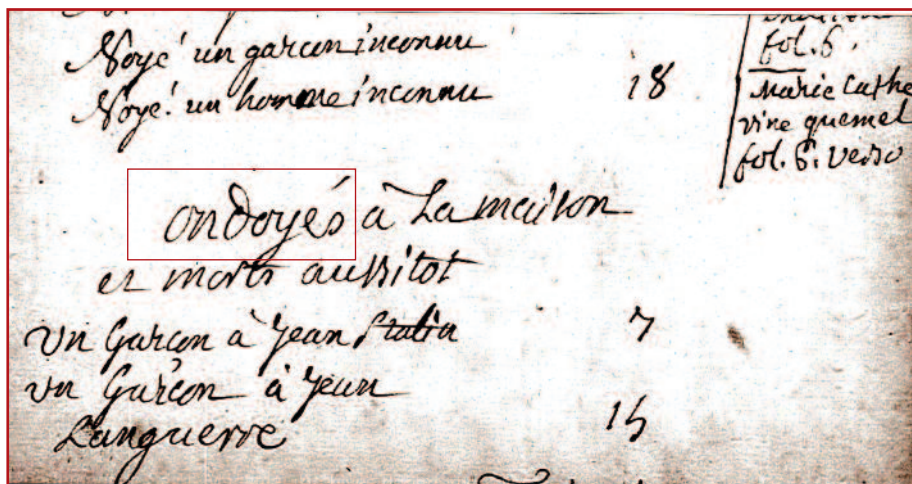
Les sans-culottides (en référence aux sans-culottes, initialement nommés par décret le 4 Frimaire, An II) sont : 1^{er} jour supplémentaire ; fête de la Vertu; 2^e jour complémentaire : fête du Génie; 3^e jour complémentaire : fête du travail; 4^e jour complémentaire : fête de l'Opinion; 5^e jour complémentaire : fête des Récompenses.

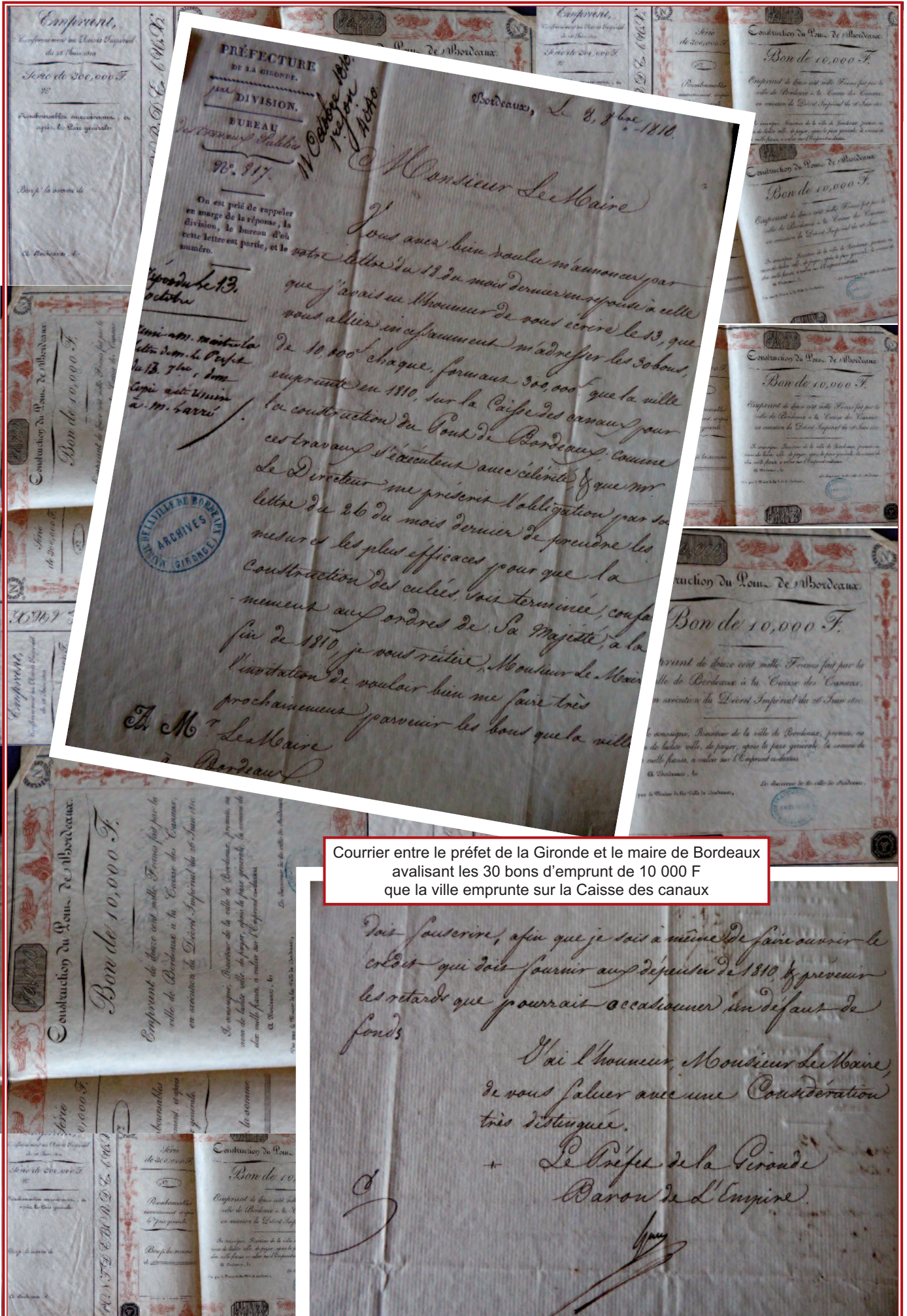
6^e jour complémentaire (sextidi), dit Jour de la Révolution, le 22 septembre, seulement les années bissextiles, tous les quatre ans : Ans III, VII et XI.

97. - Généalogie réunionnaise (n° 137, septembre 2017) :

« Le pénitencier de l'îlet à Guillaume : " Ne méprisons pas notre passé " ».

En 1868, période sombre pour La Réunion, Michel de Saint-Ange, petit créole de 12 ans, suite à un petit larcin, va se retrouver au pénitencier pour enfants...





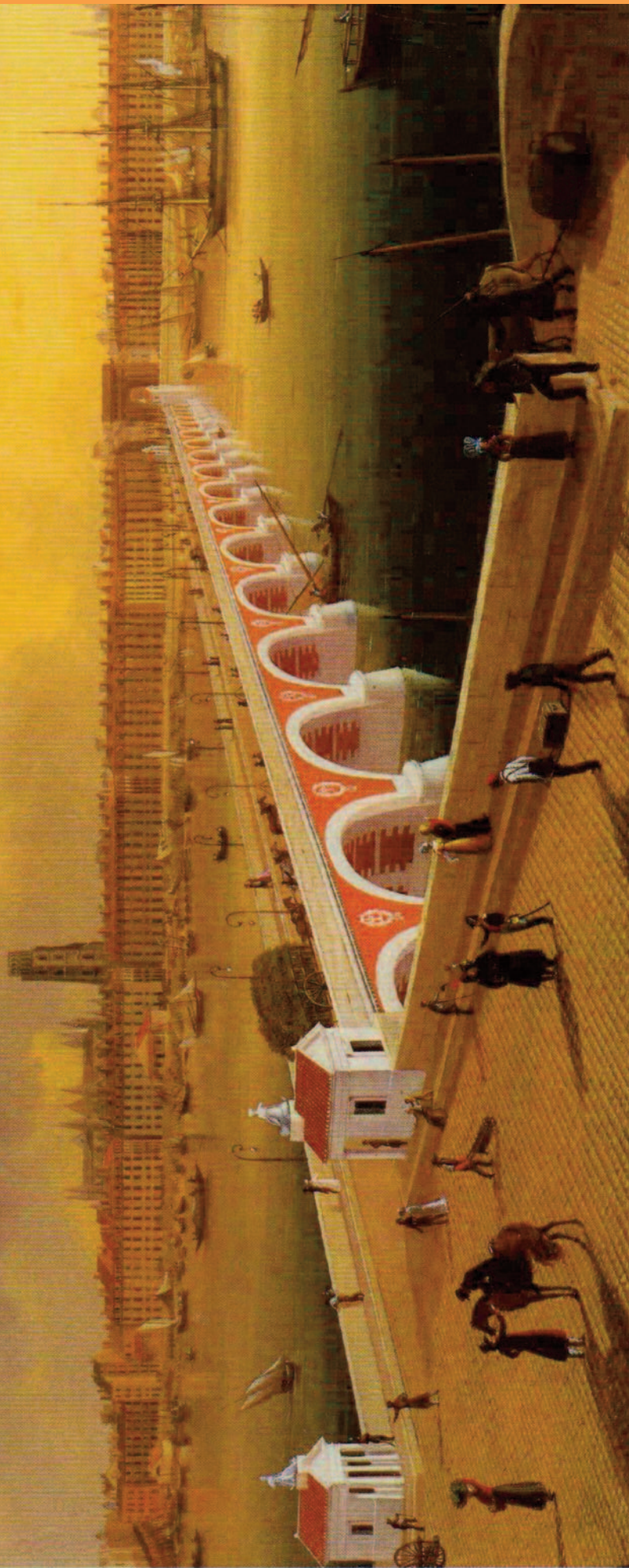
Courrier entre le préfet de la Gironde et le maire de Bordeaux avalisant les 30 bons d'emprunt de 10 000 F que la ville emprunte sur la Caisse des canaux

Vous soussigné, afin que je sois à même de faire servir le
cédit qui doit fournir aux dépenses de 1810, & prévenir
les retards que pourrais occasionner son défaut de
fonds

J'ai l'honneur, Monsieur Le Maire,
de vous saluer avec une Considération
très distinguée.

Le Préfet de la Gironde
Baron de L'Empire.

1822 : le pont de pierre



Le 30 avril 1822, au matin, une messe à la cathédrale marque la fin des travaux. L'archevêque **Charles-François d'Aviau** bénit l'ouvrage.

Le préfet, en compagnie du maire et des autorités, offre un banquet de 150 couverts sous une tente dressée au milieu du pont.

Toute l'Europe considère comme un chef-d'oeuvre la réalisation du pont de pierre et Bordeaux rayonne de nouveau comme une capitale artistique.

(Le pont de pierre avec les maisons de l'octroi, peinture de Garmery, coll. privée - « Les Dossiers d'Aquitaine »)